

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: / Les pages ondulées peuvent causer de la distorsion.  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



## AVIS OFFICIELS

### Département de l'Instruction Publique

#### *Nominations de commissaires d'écoles*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 janvier dernier, 1900, de nommer de nouveau le révérend D. H. MacVicar, D. D., L. D., membre du bureau des écoles protestantes pour la cité de Montréal, son terme d'office ayant expiré le 30 juin dernier.

— Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 janvier dernier, 1900, de nommer M. Albert Tremblay, commissaire d'écoles pour la municipalité de Notre-Dame-de-Laterrière, comté de Chicoutimi, en remplacement de M. Alfred Tremblay, dont le terme d'office est expiré.

— Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 13 janvier dernier, 1900, de nommer M. George Lefrançois, commissaire d'écoles de la municipalité de Peterborough, comté de Maskinongé, en remplacement de M. Alf. Léveillé, qui a quitté la municipalité.

#### *Délimitations de municipalités scolaires*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 5 janvier dernier, 1900, de détacher de la municipalité scolaire de St-Pacôme, comté de Kamouraska, les lots suivants du cadastre, savoir : Nos 252, 258, 259, 260 et 261, et de les annexer, pour fins scolaires,

à la municipalité de la "Rivière-Ouelle," dans le même comté.

Ce changement de limites ne devant prendre effet que le 1er juillet 1900.

— Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de "Jonquière," comté de Chicoutimi, les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du premier rang du canton de de Kénogami, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Cyriac," dans le même comté.

Ce changement de limites, s'il est autorisé, ne devant prendre effet que le 1er juillet, 1900.

#### *Nominations de syndics d'écoles*

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par arrêté en conseil, en date du 13 janvier dernier, 1900, de nommer M. Octave Garant, syndic d'écoles de la municipalité d'Ascot, comté de Sherbrooke, en remplacement de M. Octave Gauthier.

— Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 25 janvier dernier, 1900, de faire les nominations suivantes, savoir :

Comté de Bonaventure, Cox.—M. Urbain Holmes, en remplacement de M. Pierre Joseph, dont le terme d'office est expiré.

Comté de Matane, Saint-Octave et McNider.—MM. Angus McEwing, James Campbell et Charles Pagé.

*Erection d'une nouvelle municipalité scolaire* XIII du canton Cabano, avec les bornes suivantes, savoir : au nord-ouest et au nord par la rivière Cabano, au nord-est et à l'est par la seigneurie du Lac Témiscouata, au sud-est et au sud par le canton Packington, et à l'ouest par le lac Long.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 26 janvier dernier, 1900, d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Eusèbe de Cabano," comté de Témiscouata, les rangs X, XI, XII et

Cette érection devant prendre effet le premier de juillet prochain, 1900.

## RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 12 janvier 1900.

L'HONORABLE M. J.-E. ROBIDOUX,  
Secrétaire de la Province,  
Québec.

*Monsieur le Ministre,*

J'ai l'honneur de soumettre par votre intermédiaire à la Législature mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans la province de Québec pour l'année 1898-99.

### LE BUREAU CENTRAL.

J'annonçais, l'an dernier, la formation d'un bureau central d'examineurs pour l'octroi des brevets de capacité aux instituteurs et aux institutrices catholiques. Les deux examens faits sous le contrôle de ce bureau en 1898 et en 1899 justifient le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique d'en avoir recommandé la création. Au mois de juin dernier, 1,481 candidats se sont présentés pour subir leur examen, soit 447 de plus qu'en 1898. 275 de ceux qui avaient échoué l'année précédente sur une ou plusieurs matières se sont présentés de nouveau.

Les candidats se répartissent comme suit :

Pour le diplôme élémentaire.....	852
“ “ modèle.....	617
“ “ académique.....	12

Total..... 1,481

Les personnes qui ont réussi sont au nombre de 847, savoir :

470 pour le diplôme élémentaire.

370 “ “ modèle.

7 “ “ académique.

634 ont échoué savoir :

382 pour le diplôme élémentaire,

247 “ “ modèle,

5 “ “ académique.

Les membres du bureau remplissent leur très lourde tâche avec un zèle qui ne se dément pas et un esprit de justice qui les honore. Leur grande compétence a contribué dans une large mesure au bon fonctionnement du régime nouveau dont la mise en pratique élèvera le niveau de l'instruction en créant une noble émulation entre les diverses écoles qui sont appelées à préparer les candidats aux examens.

## STATISTIQUES.

J'ai publié, pour la première fois l'année dernière, de petits tableaux contenant un résumé de la statistique des écoles de chaque comté de la province. Je dois ces tableaux à l'initiative de M. Couillard, officier de mon département, chargé de la préparation des statistiques. Ils ont été, cette année, considérablement augmentés, et vous les trouverez à l'appendice No VI du présent rapport. Ils contiennent le coût de l'instruction publique dans les comtés et chacune des cités, et font voir son degré d'avancement.

En somme, les statistiques sont satisfaisantes ; il y a eu augmentation de 3,716 dans le nombre des élèves qui est actuellement de 318,443.

Cependant, je constate qu'un trop grand nombre d'enfants d'âge à fréquenter les écoles ne le font pas. Ainsi, d'après un tableau qui se trouve à l'appendice No V de mon rapport, 8,272 enfants de 7 à 14 ans n'ont fréquenté aucune école dans la province. C'est dans l'âge que je pourrais appeler obligatoire, vu que les parents sont tenus de payer la rétribution mensuelle pour ces enfants, qu'ils fréquentent l'école ou ne la fréquentent pas.

Je suis porté à croire toutefois que ce nombre relativement élevé ne donne pas une idée juste de la fréquentation des écoles par les enfants de cet âge. Dans nombre de municipalités scolaires les secrétaires-trésoriers, selon toute apparence, ne font pas le recensement qu'ils sont tenus de faire ; ils ne font qu'une estimation approximative du nombre de ces enfants, qu'ils me transmettent comme étant le recensement de la municipalité.

Spécialement dans les cités de Montréal et de Québec, il y a impossibilité paraît-il, de faire le recensement annuel des enfants. Je ne reçois donc aucun recensement de ces deux cités et je suis obligé d'y suppléer par une estimation approximative.

Un tel état de choses, on le conçoit, n'est pas satisfaisant. (1)

## CONFÉRENCES ET GRATIFICATIONS.

D'après les rapports des inspecteurs d'écoles, les conférences pédagogiques qu'ils donnent annuellement et les gratifications qui sont distribuées aux instituteurs et aux institutrices les plus méritants continuent à produire un excellent effet, de même que la diffusion du journal *l'Enseignement Primaire*.

Je me bornerai à quelques citations.

L'inspecteur Bellerose, de Stanfold, dit : " Les primes accordées aux membres laïcs du corps enseignant qui se sont le plus distingués, ont eu pour résultat immédiat de stimuler considérablement le zèle de plusieurs institutrices qui, je le dis avec bonheur, ont très bien réussi à rendre leur enseignement attrayant et à faire faire à leurs élèves des progrès remarquables. En général, le programme d'études a été plus fidèlement suivi et la langue française, ainsi que l'arithmétique, ont été mieux enseignés que par le passé .....

..... " Les conférences pédagogiques ont aussi puissamment contribué au progrès de l'instruction et de l'éducation dans nos écoles primaires. Ces conférences ont été régulièrement suivies par presque toutes les institutrices laïques de mon district, ainsi que par un certain nombre de religieuses de la congrégation de Notre-Dame et des Frères du Sacré-Cœur. "

L'inspecteur Fontaine, de Joliette, écrit :

(1) Au mois prochain, nous publierons les tableaux statistiques contenus dans le Rapport du Surintendant.

“ Les conférences pédagogiques, la lecture de *l'Enseignement Primaire*, et même l'espérance d'une gratification excitent le zèle et fortifient le courage des institutrices. Le programme d'études est plus connu et mieux appliqué. ”

Parlant des progrès réalisés dans son district d'inspection, M. l'inspecteur Genest-LaBarre, de Victoriaville, ajoute : “ Ces divers progrès doivent être attribués, je crois, aux conférences pédagogiques, qui sont données au commencement de l'année, à la diffusion de *l'Enseignement Primaire* parmi les institutrices et à l'émulation créée par les primes qui sont accordées depuis deux ans. ”

Au sujet des gratifications aux instituteurs, M. l'inspecteur Gilman, d'Aylmer, s'explique ainsi : “ L'honneur d'être classé parmi les lauréats a plus de prix pour l'instituteur que le bonus même, et, malgré la modicité de cette récompense, elle n'en aura pas moins l'effet désiré de créer l'émulation dans les travaux scolaires, en même temps que le travail de l'inspecteur n'en sera que plus facile. ”

#### ÉCOLES PROTESTANTES.

Cette année, pour la première fois, tous les aspirants aux diplômes pour l'enseignement dans les écoles protestantes ont été obligés de suivre un cours de pédagogie à l'École normale McGill. Ce cours pour l'obtention du diplôme d'école élémentaire avancée et du diplôme d'école modèle dure neuf mois comme auparavant, mais un cours abrégé de quatre mois a été établi pour ceux qui trouveraient le premier trop onéreux.

Les diplômes académiques, d'après les nouveaux règlements, ne sont accordés qu'aux gradués ès arts qui ont suivi un cours de pédagogie et qui ont acquis de l'expérience dans l'enseignement.

L'Université Bishop, de Lennoxville, a établi des cours de pédagogie théorique et pratique pour la classe des aspirants aux degrés, pour satisfaire à la demande qui en a été faite.

En pourvoyant de cette manière à l'instruction pratique des instituteurs et en leur faisant donner des conférences sous la direction des inspecteurs, on devra augmenter, dans une mesure appréciable, l'efficacité de l'instruction donnée dans les écoles de la province.

Le fait que la population protestante est éparpillée et devient d'une manière évidente plus clairsemée dans les districts ruraux, à cause du départ de la population pour les villes et pour d'autres raisons encore, est une source d'embarras et de difficultés dans l'œuvre de l'éducation. Dans plusieurs parties des Cantons de l'Est, il y a des municipalités scolaires où l'on trouve près de deux fois autant de maisons d'école qu'il en faut pour subvenir aux besoins des élèves. Cependant, s'il fallait fermer la moitié des écoles, les enfants auraient à parcourir de trop longues distances, surtout pendant les mois d'hiver.

A la dernière session de la législature, il a été décrété que lorsque deux ou plusieurs arrondissements sont unis pour le maintien d'une école, ou quand un arrondissement est trop étendu, les commissions scolaires pourront faire des arrangements pour transporter à l'école, ou en ramener en voiture les élèves qui résident au loin. En conséquence, les commissions scolaires étudient sérieusement, en plusieurs endroits, le moyen à adopter pour centraliser leurs écoles et transporter les élèves aux frais du public.

Le secrétaire anglais du département et les inspecteurs protestants ont soumis la question au public et aux commissions scolaires, l'année dernière, dans les localités où le projet semble praticable.

Ce plan a été mis en pratique avec succès dans plusieurs localités rurales des Etats-Unis et d'ailleurs, et il faut espérer qu'on le trouvera avantageux ici, surtout dans les endroits où le terme scolaire n'est que de huit mois et où les contribuables ne veulent pas augmenter leurs taxes pour prolonger le terme.

SIR WILLIAM DAWSON.

Le Canada a appris avec un grand regret la mort arrivée à Montréal, en novembre dernier, de sir William Dawson, l'ancien principal de l'Université McGill et l'un des premiers membres du Conseil de l'Instruction publique.

Depuis son arrivée dans cette province en 1855, jusqu'à sa retraite comme principal de l'Université McGill, en 1893, il a été intimement lié aux intérêts et au progrès de l'éducation des protestants, auxquels il a donné une si forte impulsion.

Son vaste savoir et ses œuvres scientifiques l'ont fait connaître au monde entier ; aussi, à sa mort, sentons-nous bien que ce n'est pas seulement un grand ami de l'éducation, mais encore un grand canadien qui disparaît.

#### CONCOURS

Les concours entre les diverses écoles d'une même municipalité tendent à se multiplier. Pour le plus grand bien des enfants, il importe qu'ils se généralisent. Je suis d'autant plus heureux de signaler cette innovation que ces concours se forment en dehors de toute demande officielle de mon département, par la seule initiative des individus, ce qui indique qu'on apprécie de plus en plus dans les campagnes l'importance de l'Instruction.

Dans mon dernier rapport, je mentionnais l'initiative prise par la municipalité de Brompton-Falls, de même que les concours organisés entre certaines municipalités du district d'inspection de M. Dubeau. Cette année M. l'inspecteur Ruel cite Saint-Alphonse-de-Granby où à la demande du curé du lieu, M. l'abbé L.-A. Dutilly, un concours a été institué entre les élèves des cinq écoles de la paroisse.

M. l'inspecteur Demers, de son côté, a jeté les bases d'un grand concours auquel prendront part, en juin prochain, toutes les écoles sous la régie des municipalités scolaires des deux comtés de Saint-Jean et d'Iberville. Une réunion à laquelle assistaient environ quatre-vingt personnes appartenant au clergé, aux professions libérales et au commerce a eu lieu dans la ville de Saint-Jean ; un comité de régie et un bureau d'examineurs ont été formés en dehors des commissions scolaires intéressées, et M. l'abbé Filiatrault, curé de Rougemont, dans le comté de Rouville, a été nommé président du comité d'examen. On se propose, à la suite du concours, d'avoir une fête scolaire solennelle, et des récompenses dues à la générosité des membres du comité des citoyens seront distribuées aux instituteurs et aux institutrices, ainsi qu'aux concurrents heureux parmi les élèves. Même des mentions honorifiques seront décernées aux meilleures écoles.

C'est là le germe d'un progrès réel dont je salue l'aurore avec bonheur et j'ai la confiance que d'aussi beaux exemples seront imités dans les autres parties de la province.

#### INSPECTEURS.

Nous avons eu à déplorer, le printemps dernier, la perte d'un dévoué inspecteur d'écoles, M. Picard Destroismaisons, noyé accidentellement en revenant de sa visite annuelle aux écoles de son district.

M. l'inspecteur Dupuis a cessé aussi d'exercer ses fonctions comme tel, et il y a eu quatre nouvelles nominations d'inspecteur pour remplacer MM. Picard et Dupuis, ainsi que les regrettés MM. Prémont et Nantel. Les nouveaux inspecteurs sont MM. J.-Bte Primeau, Jos. Hébert, J.-Trefflé Molleur et Frs-Xavier Guay.

#### EXPOSITION DE PARIS.

Le gouvernement m'ayant demandé, en septembre 1898, d'organiser une exposition scolaire de la province, destinée à faire partie de l'exposition universelle de Paris en 1900, je me suis mis de suite en communication avec les institutions de haut enseignement et les commissions scolaires pour les prier de me prêter leur concours actif, pénétré que j'étais de l'importance de faire connaître à l'étranger notre organisation scolaire telle qu'elle est et telle qu'elle fonctionne.

En mars 1899, une commission composée du Surintendant de l'Instruction publique qui en fut le président, du principal de l'École normale Laval, M. l'abbé Rouleau, et de MM. Paul de Cazes et G.-W. Pamerlee, secrétaires du département, fut nommée par le gouvernement pour préparer l'exposition scolaire et faire le triage des travaux à être envoyés à Paris. Malheureusement l'espace réservé à la province pour son exposition étant très limité, 300 pieds en superficie, il a fallu restreindre les envois en France. Cependant il y a lieu d'espérer que notre exposition ne sera pas inférieure à celle des autres provinces du Dominion, car nos communautés enseignantes d'hommes et de femmes, les commissions scolaires catholiques romaines et protestantes de la cité de Montréal et autres ont fait preuve d'un grand zèle et se sont imposé, pour la bonne renommée de la province, des dépenses qui pour elles doivent être onéreuses.

Les caisses contenant les travaux scolaires ont été envoyés à Paris, en novembre, par voie d'Anvers, à la demande du gouvernement d'Ottawa.

#### ÉCOLES NORMALES.

A plusieurs reprises déjà j'avais insisté sur la création de nouvelles écoles normales de filles pour les catholiques. Le gouvernement en fondant, au mois de juin dernier, une de ces écoles à Montréal a réalisé le vœu formulé par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et donné un nouvel et efficace essor à la propagation des meilleures méthodes pédagogiques. Ayant confié la direction de l'école aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, il a répondu, je crois, aux espérances des amis de l'éducation et rendu justice à une communauté qui, depuis deux siècles et demi bientôt, n'a cessé de donner au pays des preuves de son dévouement à propager l'instruction et de sa compétence à enseigner en se tenant au niveau des progrès du temps. Fondée en 1653, elle a, même au 17<sup>e</sup> siècle, non seulement travaillé à civiliser les filles sauvages, mais formé des jeunes personnes qui allaient dans les campagnes instruire les enfants des colons.

Dès 1685, M. de Saint-Vallier, dans la visite qu'il fit à Montréal en qualité de grand-vicaire de Mgr de Laval, disait... " de la maison de la Congrégation sont sorties plusieurs " maîtresses d'écoles qui se sont répandues en divers autres endroits de la colonie où " elles font des catéchismes aux enfants et des conférences très touchantes et très utiles " aux autres personnes de leur sexe qui sont plus avancées en âge. "

C'est ce qui faisait dire à un de mes prédécesseurs, feu le vénéré Dr Meilleur, que les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal sont les premières qui tinrent en ce pays une école normale pour former des institutrices.

Aujourd'hui, 12 janvier 1900, est le deux-centième anniversaire de la mort de la fondatrice de la Congrégation, la vénérable Marguerite Bourgeoys. Le temps n'a pu effacer son souvenir de la mémoire du peuple et, en donnant cette date à mon rapport, j'ai voulu rappeler le nom d'une des plus grandes éducatrices du Canada.

J'espère que plus tard de nouvelles écoles normales pourront être établies dans d'autres parties de la province.

J'attirerai l'attention spéciale de la législature et du gouvernement sur la partie du rapport de M. l'abbé Rouleau, principal de l'école normale Laval, dans laquelle il signale les mauvaises conditions hygiéniques de la maison qu'il habite avec ses élèves.

La nouvelle loi scolaire a pris effet le premier juillet dernier.

Un des effets salutaires de notre loi est de maintenir l'harmonie entre catholiques romains et protestants et par ses prudentes dispositions de rendre justice à la minorité religieuse.

Nous avons une preuve de la bonne entente qui existe dans le fait que mentionne M. l'inspecteur Ruel et par la citation duquel je termine mes remarques.

“Je dois féliciter, écrit-il, nos catholiques de Knowlton qui savent si bien s'entendre avec leurs compatriotes protestants. Pour le prix de dix mille piastres, on a construit une école fournie de toutes les améliorations modernes, fournaises, etc. Trois classes sont destinées à l'usage des protestants et une sert aux catholiques. De plus, il y a encore des salles qui peuvent répondre pour les besoins à venir.....”

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LABRUÈRE,

*Surintendant.*

## PEDAGOGIE

### ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE

#### LA LECTURE EXPLIQUÉE

La lecture expliquée rend compte du sens des mots en y joignant des explications grammaticales, étymologiques et autres. “Par elle, dit Chastreau, le maître s'assure que l'enfant comprend ce qu'il lit ; et, comme le vocabulaire de celui-ci est très restreint, comme il se trouve presque toujours, dans la lecture, des termes qu'il rencontre pour la première fois, il est nécessaire de s'assurer que tout a été bien compris par lui. De plus, à supposer même que l'élève comprenne très bien tous les mots qu'il lit, n'est-ce pas un exercice très utile que de l'accoutumer à exprimer correctement sa pensée ? Cet enseignement permet aussi de donner aux enfants une foule de notions intéressantes sur des sujets divers qui ne sont pas mentionnés dans le programme des écoles. Les enfants acquièrent ainsi des notions intéressantes et utiles sur l'industrie, le commerce, les sciences physiques et naturelles, et la lecture

expliquée devient de la sorte un auxiliaire précieux de la leçon de choses. Enfin, elle est aussi un bon exercice hygiénique puisqu'elle se fait à haute voix."

Le maître doit préparer sérieusement chaque leçon de lecture expliquée. Ici, il importe de ne rien laisser à l'imprévu ou au hasard, car la leçon de lecture expliquée constitue une des parties les plus importantes de l'enseignement de la langue maternelle. "Le maître, s'il sait faire lire, dit Rendu, exerce sous toutes ses formes la faculté de penser. Il met en relief, en expliquant les mots, toutes les ressources de la grammaire."

De plus, la lecture expliquée aide énormément à atteindre le but que tout éducateur doit poursuivre en enseignant la lecture, à savoir : *développer l'intelligence, former le cœur et l'esprit de l'enfant, augmenter son vocabulaire, lui inspirer le goût de la lecture sérieuse et profitable.*

Il est absolument nécessaire avant de donner aux enfants un morceau de lecture à étudier à la maison, que le maître ou la maîtresse explique, au préalable, les mots les plus difficiles.

Voici de quelle manière l'on peut s'y prendre pour donner une leçon : le maître doit d'abord lire le morceau d'une voix modérée et ferme, articulant et prononçant purement et énergiquement.

Puis, il s'appliquera dans un langage facile et simple, à faire saisir aux enfants le sens du morceau. Alors, il est temps de s'assurer par des questions habilement posées tantôt à un élève, tantôt à un autre, si ce que l'on vient d'expliquer a été bien compris.

Si la leçon se donne à un groupe en particulier, on devra faire lire à chaque élève une ou deux phrases, s'assurant qu'il en a saisi la pensée générale, qu'il en comprend parfaitement le sens et la valeur des mots qui la composent.

Et si la leçon se donnait à toute la classe, il faudrait se contenter de ne faire lire que quelques élèves, attendu que le temps manquerait pour faire lire tout le monde, vu que ces leçons ne doivent pas excéder quarante-cinq minutes, une heure au plus.

Soit par exemple, la petite fable intitulée :

#### LA SOURIS PRUDENTE

*Une souris passait auprès d'une souricière dans laquelle on avait placé du lard nouvellement grillé.— "Je me garderai bien d'y toucher, dit-elle, mais le flairer, cela ne peut me nuire en rien." Elle approcha, flaira, toucha le lard avec son museau ; la souricière se ferma.— L'imprudente était prise.*

*Le moindre danger que nous courrions de notre plein gré peut nous conduire à notre perte.*

Le maître la lit d'abord, comme il a été dit ci-dessus. Puis la fait lire, phrase par phrase, par chaque élève, en corrigeant scrupuleusement les fautes de prononciation et d'expression. Il pose ensuite une série de questions, à peu près dans l'ordre suivant :

## EXPLICATION DU SENS

M.— Qu'est-ce que vous venez de lire ? Est-ce une histoire, un conte ou une fable ?

E.— C'est une fable.

M.— Pourquoi ?

E.— Parce qu'une fable est un récit sans vraisemblance, inventé pour instruire en amusant.

M.— Quelle instruction pouvez-vous trouver dans celle-ci ?

E.— Que l'on ne doit jamais s'exposer au danger sans nécessité.

## SIGNIFICATION DES MOTS

M.— Qu'est-ce qu'une *souris* ?

E.— C'est un petit quadrupède de l'ordre des rongeurs.

M.— Qu'est-ce qu'une *souricière* ?

E.— C'est un piège, un instrument pour prendre des souris.

M.— Qu'est-ce du *lard* ?

E.— C'est la chair du porc.

M.— Et le mot *grillé* ?

E.— Ce mot veut dire cuit sur le gril, instrument de cuisine servant à apprêter certaines viandes.

M.— Que signifie l'expression, *je me garderai bien* ?

E.— Cela veut dire : je prendrai bien garde, j'aurai bien soin de ne pas y toucher.

M.— Que veut dire le mot *flairer* ? (prononcez flérer.)

E.— Ce mot signifie sentir.

M.— Que veut dire le mot  *museau* ?

E.— C'est la partie de la tête de certains animaux qui comprend la gueule et le nez.

## FAMILLES DE MOTS

M.— Chercher dans le morceau deux mots qui se ressemblent ?

E.— Les mots *souris* et *souricière*.

M.— Très bien. Le français crée des mots nouveaux, tantôt en ajoutant à d'autres mots déjà existants une terminaison nouvelle qui leur donne un nouveau sens : ainsi de *cloche* on tire *clocher*, de *rat*, *ratière*, de *lait*, *laitage*, etc.

Ces terminaisons *ier*, *ière*, *age*, se nomment *suffixes*, et l'opération par laquelle on ajoute à un mot simple une nouvelle terminaison pour lui donner un sens nouveau s'appelle *dérivation*.

Tantôt le français crée de nouveaux mots en plaçant *devant* les mots déjà existants une particule nommée *préfixe*, qui donne au premier un nouveau sens ; ainsi du mot *constant* on forme *inconstant*, de *content*, *mécontent*, de *coudre*, *découdre*, etc.

M.—Qu'appelle-t-on *préfixe* ou *suffixe* ?

E.—On entend par *préfixe* une particule qui, placée devant un mot déjà existant, lui donne un nouveau sens, et par *suffixe* celle qui s'ajoute à la fin du mot.

M.—Comment appelle-t-on la partie d'un mot qui ne change pas ?

E.—On l'appelle radical.

M.—Comment appelle-t-on les nouveaux mots formés au moyen de *préfixes* ou de *suffixes* ?

E.—On les appelle *dérivés*.

M.—Appliquons ces quelques règles à la leçon qui nous occupe.—Écrivez le mot *souris* et ajoutez à la fin le *suffixe* *ière*.

Un élève écrit sur le tableau : *sourisière*.—Le maître fait prononcer et les élèves lisent *souricière*.—Est-ce ainsi qu'il faut prononcer ce mot ?

E.—Non, il faut dire *souricière* en changeant l'*s* finale en *c*.

M.—Pouvez-vous former encore un nouveau mot avec le mot radical ainsi modifié ?

E.—Oui, le mot *souriceau*.

M.—Qu'est-ce qu'un *souriceau* ?

E.—Un *souriceau* est le petit d'une *souris*.

On procédera de la même manière pour les mots, *lard grillé*, *garde*, etc.

#### EXPLICATIONS GRAMMATICALES (I)

Q.—Comment faut-il faire cet exercice ?

R.—Cet exercice peut être fait simultanément en adressant aux élèves de chaque division des questions en rapport avec leur degré d'avancement et leur capacité.

Q.—Donnez-en des exemples ?

On commencera par demander aux élèves les moins avancés combien il y a de *noms* dans la première phrase. Ils répondront : trois—*souris*, *souricière*, *lard*.

M.—Pourquoi le mot *souris* est-il un nom ?

E.—Parce qu'il désigne un animal.

M.—De quel genre est-il ?

E.—Il est du genre féminin, parcequ'on peut mettre devant *la* ou *une*.

M.—A quel nombre est-il ?

E.—Il est au singulier parce qu'il ne désigne qu'un être.

(1) Cet exerc.ce doit se faire simultanément aux élèves des différents degrés, en ne demandant à chacun que les choses qu'il a déjà vues.

M.—Comment ce mot s'écrit-il au pluriel ?

E.—Il ne change pas, parce que les noms qui finissent au singulier par *s, x, z*, ne changent pas au pluriel ; on dit une souris, des souris.

On fera des questions analogues pour tous les noms contenus dans le morceau.

D.—Quelles questions fera-t-on aux élèves du second groupe ?

R.—Ces élèves sont censés connaître les adjectifs et les pronoms. On pourra donc leur faire les questions suivantes :

M.—Combien d'adjectifs dans le morceau ?

E.—Trois : un dans le titre, *prudente*, et deux dans le texte, *imprudente* et *moindre*.

M.—Pourquoi prudent est-il adjectif ?

E.—Parce qu'il marque une qualité de la souris.

M.—A quel genre et à quel nombre est ce mot ?

E.—Au *féminin singulier*, parce que l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

M.—Ecrivez cet adjectif sous ses quatre formes grammaticales ?

E.—Prudent, m. s.

Prudent - *s*, m. p.

Prudent - *e*, f. s.

Prudent - *es*, f. pl.

On fait donner la règle de chacun de ces cas en y joignant des exemples.

M.—De quel mot est formé l'adjectif *imprudente* ?

E.—Du mot prudent auquel on a ajouté le préfixe *im*, ce qui lui donne une signification contraire.

M.—Quel est le féminin de l'adjectif *moindre* ?

E.—Il s'écrit au féminin comme au masculin parce les adjectifs qui finissent par un *e* muet au masculin ne changent pas au féminin.

M.—Donnez les pronoms de la première phrase et dites à quelle classe ils appartiennent ?

E.—*Laquelle* et *on*. Le premier est un pronom relatif et le second, un *pronom indéfini*.

On fera des questions semblables pour tous les pronoms du morceau, en faisant toujours donner la règle.

D.—Quelles questions adresserez-vous aux élèves du troisième groupe ?

R.—S'ils savent les verbes et s'ils connaissent leurs rapports grammaticaux avec le sujet et les divers compléments, on pourra procéder de la manière suivante :

M.—Combien de verbes dans la première phrase ?

E.—Deux : *passait* et *avait placé*.

M.—Analysez le premier et dites avec quels mots il est en rapport ?

E.—Ce verbe est tantôt neutre et tantôt actif : neutre lorsqu'il signifie aller d'un lieu à un autre ; actif lorsqu'il signifie *traverser, transporter, transmettre*. Dans *je passe* tous les jours, il est neutre ; dans *je passe* la rivière, je passe des marchandises, je passe un objet à quelqu'un, il est actif. Dans *une souris passait*, il est neutre, de la 1<sup>ère</sup> conjugaison, régulier, au mode indicatif, au présent et à la troisième personne du singulier. Son sujet est *souris* et son complément indirect *souricière* (circonstance de lieu) dont le rapport est marqué par la locution prépositive : *auprès d'*.

*Avait placé* est un verbe actif de la 1<sup>ère</sup> conjugaison, régulier, à l'indicatif, au plus-que-parfait et à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier. Son sujet est *on*, son complément direct *lard* et son complément indirect *laquelle* pour *souricière*. On *avait placé* quoi ?—du *lard*,—dans quoi ?—dans laquelle, c'est-à-dire la *souricière*. On pourra faire de semblables questions sur tous les verbes du morceau et faire récapituler aux élèves des différentes divisions toutes les règles de grammaire qu'ils ont étudiées.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

---

## Leçons de choses

---

### LEÇONS-TYPES

---

S'il existe dans votre voisinage une beurrerie, une fromagerie, une tannerie, un atelier ou une manufacture, vous y conduirez très utilement vos élèves les plus avancés pour leur montrer de quelle manière la matière première se transforme pour devenir le produit manufacturé tel qu'il est livré au commerce.

“ Les patrons apportent le lait à la fabrique ; dans des bidons appelés dans le pays “ canistres ”.

Le lait doit être *frais, pur et propre* ; on le pèse ; au besoin on l'examine au *lactomètre* ou au *babcock*. On remet à chaque patron sa quote-part de lait écrémé ou de petit-lait.

Dans la beurrerie, la séparation de la crème se fait à l'aide du *centrifuge* mis en mouvement par une machine à vapeur ou un pouvoir d'eau. Après que la crème est assez mûre, on la bat dans la *baratte* et on obtient du beurre ; celui-ci est égoutté, malaxé, salé, emballé, mis dans une glacière en attendant l'expédition. ”

Voilà le canevas d'une leçon de choses très utile et intéressante. Le fabricant vous expliquera plus en détail le fonctionnement des appareils, la température exigée dans les diverses manipulations, les conditions requises pour obtenir un produit supérieur.

Dans une fromagerie, vous ferez remarquer la *bouilloire*, les *tubes* qui passent dans les bassins, la manière dont on fait *cailler* le lait avec de la *présure*, les couteaux et les machines pour couper, agiter et égoutter le *caillé*, la *presse*, puis la chambre où on laisse mûrir le fromage.

Une autre industrie des plus importantes dans notre province est celle du cuir. Les cuirs du commerce doivent subir le *tannage* et le *corroyage*. Si vous avez l'occasion de visiter une tannerie, vous pouvez résumer comme suit les opérations que les peaux exigent pour être converties en cuir :

“ Les peaux *vertes* sont d'abord mises à la trempe. On les laisse séjourner dans l'eau pendant quelques jours, ce qui leur permet de subir le *décharnage* ou enlèvement des chairs. Pour opérer l'abattage des poils, appelé aussi *débourrage* ou *épilation*, on suspend les peaux toutes mouillées dans une cave obscure. Au bout de quelques jours elles entrent en fermentation sous l'effet de la chaleur et de l'humidité, et le poil part de lui-même. Un autre procédé consiste dans la trempe à la chaux, laquelle exige un travail supplémentaire, pour enlever la chaux, qui fait dommage au cuir. Le gratage des poils se fait avec un couteau de revers.

Après un nouveau nettoyage, les peaux entrent dans la *liqueur de pruche*. C'est le travail à la *jusée*. Elles y restent plusieurs semaines, quelquefois même plusieurs mois. C'est là que la peau devient cuir en se combinant avec le tannin, qui lui donne de la résistance et le préserve de la corruption.

Les opérations suivantes constituent le corroyage. On commence par égaliser les peaux ; on les fend au besoin. Elles sont ensuite travaillées sur des pierres et étendues. Après cela on les enduit d'un mélange de suif et d'huile ou autres matières grasses. Vient en dernier lieu le séchage, la mise en couleur et le polissage.

Les procédés de tannage sont très variés selon la nature des peaux et le genre de produit qu'on veut obtenir.”

Je vous laisse le soin de compléter ces notes avec les explications que le tanneur pourra vous donner.

Nos tanneries fournissent la matière première d'une autre grande industrie, qui fait honneur à notre pays, la fabrication des chaussures ; elle doit la plupart de ses perfectionnements à nos ouvriers. Presque toutes les machines qu'on emploie dans les établissements de cordonnerie sont d'invention canadienne.

Nous ne pouvons résister à la tentation d'en dire quelques mots.

“ Comme dans tous les établissements industriels, le travail est multiplié par des machines.

La première opération est l'assortiment des cuirs qui conviennent aux divers espèces de chaussures et qui entrent dans chaque partie de la chaussure en particulier. Les tailleurs reçoivent le cuir tel qu'ils doivent l'employer, ils n'ont pas à le choisir.

Il y a des tailleurs d'empeignes, des tailleurs de fascines et des tailleurs de doublures. Les différentes pièces sont rassemblées par les appareilleuses, et piquées par les piqueuses. Viennent ensuite les poseuses d'œillets, d'agrafes ou de rivets, les faiseuses de boutonnières, les couseuses de boutons, selon le genre de chaussure.

Ce qui précède se rapporte au dessus de la chaussure. Passons maintenant au dessous : Ici entre en ligne de compte les tailleurs des *fausses* (ce qui veut dire fausses semelles), les tailleurs de *slips*, c'est-à-dire des morceaux de cuir qui servent à épaissir les semelles, les tailleurs des franches (abréviation de franches semelles, les *marqueurs* (des numéros), les faiseurs du sillon ou canal (channel) dans lequel se fait la couture, les égaliseurs des semelles et les monteurs de la chaussure, autrement dit ceux qui mettent l'empeigne sur la forme, sans cependant faire la couture. Vient alors le tour des couseurs, ou des chevillers ou des visseurs, selon que les chaussures sont cousues ou chevillées ou vissées. On a en outre des couseurs à la main pour des ouvrages de choix.

Les poseurs de colle cachent le sillon ou canal. Les batteurs et les rouleurs de fond doivent travailler le dessous de manière à ce qu'il n'y ait ni bosses ni rugosités.

Les manipulateurs du couteau à rivet font le tour de la semelle pour l'égaliser, et les adoucisseurs (trimmers) donnent à la trépointe (bordure) son dernier fini.

Les talons donnent lieu à plusieurs manipulations. Les troneurs font les trous et passent les talons aux talonneurs, qui les mettent sur la chaussure.

Les éclaircisseurs leur donnent du luisant. Les passeurs de roue marquent le dentelage qui est à la partie supérieure du talon.

Si la chaussure est faite à la cheville, il faut des casseurs de chevilles. Les déformeurs ôtent les formes.

Le bord (la lisse) de la semelle (forpat) est noirci par les metteurs en noirs et est lustré par les polisseurs.

Les sableurs frottent le dessous pour ôter le *grain* du cuir et les brosseurs l'enduisent d'une composition appelée *liqueur* pour donner au dessous une teinte lustrée, qui peut être le blanc, le rouge ou le jaune.

Les finisseurs noircissent la partie étroite du dessous comprise entre le talon et le devant de la semelle. Les brosseuses nettoient les chaussures et leur donnent le dernier fini.

Les visiteurs examinent l'ouvrage avant de l'envoyer au magasin.

Le cordonnier n'a que quelques outils ; il commence la chaussure et l'achève ; il fait tout, tailler, assembler, finir. Chez l'industriel l'ouvrage se fait à la machine, et le travail des mains se réduit à peu de chose. Le même ouvrier répète toujours les mêmes mouvements ; l'habitude lui fait contracter une dextérité extraordinaire dans sa spécialité. Un outillage perfectionné, soit dans l'industrie, soit dans l'agriculture, permet de produire à meilleur marché.

Le cordonnier est un homme de métier ; le fabricant de chaussures, un industriel. "

Pour passer à un autre ordre d'idées, voici le résumé d'une leçon de choses empruntée à la zootechnie. (*à suivre.*)

B. LIPPENS,

*Insp. d'écoles.*

Montréal, mars 1900.

## MATHEMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE

#### DIVISION

La division décimale n'est pas tout à fait aussi facile à expliquer que la multiplication, mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas l'expliquer du tout, comme cela se fait quelquefois.

En enseignant cette partie des fractions, la pratique suivie dans beaucoup d'écoles est d'exiger que les élèves apprennent la règle, puis de donner des exercices d'application en assez grand nombre pour la fixer dans leur mémoire, en un mot on va du **général** au **particulier**.

On prétend, mais à tort, que cette manière d'enseigner est celle qui fait avancer les élèves le plus rapidement et qui demande, de la part du maître, le moins de travail. Nous ne prétendons pas qu'il soit impossible d'apprendre la division décimale ainsi ; mais ce que nous ne craignons pas d'affirmer, c'est qu'en suivant cette voie une très grande partie de la culture de l'intelligence que devrait produire l'étude de cette partie de l'arithmétique se trouve complètement perdue.

Principe à suivre : **aller du particulier au général ; des exemples à la règle.**

*Ordre que nous suivrons.*—Nous traiterons d'abord des cas de divisions *sans reste*, puis de ceux avec *reste*.

#### CAS DE DIVISIONS SANS RESTE

1° Division d'un nombre décimal par 10, 100, 1000, etc. ; ce cas est une application du troisième principe.

#### Le diviseur seul est un nombre décimal.

2°	Soit à diviser 192	par	1.2
3°	“ “ “ 192	“	.12
4°	“ “ “ 192	“	.012

$$2^{\circ} \quad 192 \div 1.2 = 160$$

Opérant sans tenir compte du point avec **12** pour diviseur au lieu de **1.2**, on trouve le quotient 16. Mais le **diviseur** qu'on a employé (12) est 10 fois trop **grand**,—conséquence, le **quotient 16** est dix fois trop **petit**, donc il faut le **multiplier par 10**, ce qui donne 160 pour résultat.

*On arriverait au même résultat en ajoutant un point suivi d'un zéro (.0) à la droite du dividende et en opérant ensuite sans tenir compte des points comme s'il s'agissait de nombres entiers. (C'est ce qui se fait dans la pratique).* Il est évident que cela équivaut à multiplier le dividende et le diviseur par 10.

$$3^{\circ} \quad 192 \div .12 = 1600$$

Cet exemple s'explique comme le précédent, seulement il faut remarquer qu'en employant 12 comme diviseur au lieu de .12 on emploie un diviseur 100 fois trop grand,—il faut donc multiplier le quotient 16 par 100, ou, ce qui revient au même, on ajoute un point suivi de deux zéros (.00) à la droite du dividende et on opère ensuite sans tenir compte du point, comme s'il s'agissait de nombres entiers.

$$4^{\circ} \quad 192 \div .012 = 16000$$

Mêmes explications que pour le cas précédent, mais dans ce cas il faut multiplier le quotient par 1000 ou ajouter à la droite du dividende un point et trois zéros (000).

**Règle première.**— Lorsque le diviseur seul est un nombre décimal, on ajoute à la droite du dividende un point suivi d'autant de zéros qu'il y a de chiffres décimaux au diviseur ; puis on opère, sans tenir compte des points, comme s'il s'agissait de nombres entiers.

**Le dividende seul est un nombre décimal.**

$$5^{\circ} \text{ Soit à diviser } .0192 \text{ par } 12$$

$$6^{\circ} \text{ " " " } .192 \text{ " } 12$$

$$7^{\circ} \text{ " " " } 1.92 \text{ " } 12$$

$$8^{\circ} \text{ " " " } 19.2 \text{ " } 12$$

$$5^{\circ} \quad .0192 \div 12 = .0016$$

Opérant sans tenir compte ni du point ni du zéro qui le suit, avec 192 pour dividende au lieu de .0192, on obtient pour quotient 16. Mais le dividende 192 est 10000 fois trop grand, donc le quotient (16) est 10000 fois trop grand ; il faut le diviser par 10000, ce qui se fait en séparant par un point quatre chiffres à partir de la droite ; cela donne pour réponse .0016.

$$6^{\circ} \quad .192 \div 12 = .016$$

Opérant sans tenir compte du point avec 192 pour dividende au lieu de .192, on obtient pour quotient 16. Mais le dividende 192 est 1000 fois trop grand, donc le quotient (16) est 1000 fois trop grand ; il faut le diviser par 1000, ce qui se fait en séparant par un point trois chiffres à partir de la droite ; cela donne pour réponse .016.

$$7^{\circ} \quad 1.92 \div 12 = .16$$

Opérant sans tenir compte du point avec 192 pour dividende au lieu de 1.92, on obtient pour quotient 16. Mais le dividende qu'on a pris, 192 est 100 fois trop grand, donc le quotient 16, est 100 fois trop grand ; il faut le diviser par 100, ce qui se fait en séparant par un point deux chiffres à partir de la droite du quotient cela donne pour réponse .16.

$$8^{\circ} \quad 19.2 \div 12 = 1.6$$

Opérant sans tenir compte du point avec 192 pour dividende au lieu de 19.2, on obtient pour quotient 16. Mais le dividende qu'on a pris, 192, est 10 fois trop grand, — donc le quotient, 16 est 10 fois trop grand ; il faut le diviser par 10, ce qui se fait en séparant par un point un chiffre à partir de sa droite ; cela donne pour réponse 1.6.

**Règle deuxième.**— Lorsque au dividende il y a des nombres décimaux et qu'au diviseur il n'y en a pas, on opère sans tenir compte du point, comme s'il s'agissait de nombres entiers, — puis on sépare par un point à la droite du quotient, autant de chiffres qu'il y a de décimaux au dividende.

*Le dividende et le diviseur sont tous deux décimaux et il y a plus, ou au moins autant, de décimaux au dividende qu'au diviseur.*

$$9^{\circ} \text{ Soit à diviser } .0192 \text{ par } 12$$

$$10^{\circ} \text{ " " " } .192 \text{ " } 12$$

$$11^{\circ} \text{ " " " } .192 \text{ " } 1.2$$

$$12^{\circ} \text{ " " " } 1.92 \text{ " } 12$$

$$13^{\circ} \text{ " " " } 1.92 \text{ " } 1.2$$

$$9^{\circ} \quad .0192 \div .12 = .16$$

Si on avance le point de deux rangs vers la droite et pour le diviseur et pour le dividende, quel effet cela produira-t-il sur ces deux termes? R. Cela multipliera ces deux termes par 100. Cette multiplication des deux termes par 100 produira quel effet sur le quotient? R. Aucun effet.

Le problème transformé sera

$$1.92 \div 12 = .16$$

Ce problème transformé se résout et s'explique comme le 7e exemple.

$$10^{\circ} \quad .192 \div .12 = 1.6$$

Si on avance le point de deux rangs vers la droite et pour le dividende et pour le diviseur, quel effet cela produira-t-il sur ces deux termes? R. Cela multipliera ces deux termes par 100. Cette multiplication des deux termes par 100 produira quel effet sur le quotient? R. Aucun effet.

Le problème transformé sera

$$19.2 \div 12 = 1.6.$$

Ce problème transformé se résout et s'explique comme la 8e exemple.

$$11^{\circ} \quad .192 \div 1.2 = .16$$

Si on avance le point d'un rang vers la droite et pour le dividende et pour le diviseur, quel effet cela produira-t-il sur ces deux termes? Cela multipliera les deux termes par 10. Cette multiplication des deux termes par 10 produira quel effet sur le quotient? R. Aucun effet.

Le problème transformé sera

$$1.92 \div 12 = .16$$

Ce problème transformé se résout et s'explique comme le 7e exemple.

$$12^{\circ} \quad 1.92 \div .12 = 16$$

Si on avance le point de deux rangs vers la droite et pour le dividende et pour le diviseur, quel effet cela produira-t-il sur ces deux termes? R. Cela multipliera les deux termes par 100. Cette multiplication des deux termes par 100 produit quel effet sur le quotient? R. Aucun effet.

Le problème transformé sera

$$192 \div 12 = 16$$

Cet exemple n'a pas besoin de commentaires.

$$13^{\circ} \quad 1.92 \div 1.2 = 1.6$$

Si on avance le point d'un rang vers la droite et pour le dividende et pour le diviseur, quel effet cela produira-t-il sur ces deux termes? R. Cela multipliera les deux termes par 10. Cette multiplication des deux termes par 10 produit quel effet sur le quotient? R. Aucun effet.

Le problème transformé sera

$$19.2 \div 12 = 1.6$$

Ce problème transformé se résout et s'explique comme le 8e exemple.

**Troisième règle**—Quand le dividende et le diviseur sont tous deux des nombres décimaux, et qu'il y a plus, ou au moins autant, de décimaux au dividende qu'au diviseur, on **supprime** le *point* du *diviseur* de manière à le transformer en un nombre entier; mais on avance le point du dividende de *d'autant* de rangs vers la droite qu'il y avait de **chiffres décimaux** au **diviseur**.

Cette règle est l'équivalente de la suivante :—Quand le dividende et le diviseur sont tous deux des nombres décimaux, et qu'il y a plus ou au moins

autant de décimaux, au dividende qu'au diviseur, on opère, sans tenir compte des points, comme s'il s'agissait de nombres entiers, puis on sépare par un point à la droite du quotient **autant** de chiffres décimaux qu'il y en a de plus ou dividende qu'au diviseur.

*Exemple.*— Si au *dividende* il y a *trois* nombres décimaux et au *diviseur* *deux*, comme il y en a *un de plus* au dividende qu'au diviseur, il faut séparer *un* chiffre décimal à la droite du quotient, etc.

**Le dividende et le diviseur sont tous deux décimaux et il y a moins de décimaux au dividende qu'au diviseur.**

14° Soit diviser 19.2 par .0012.

Comme il a déjà été expliqué, on peut ajouter des zéros à la droite d'une fraction décimale sans changer la valeur de cette fraction. Ce principe nous fournit le moyen de faire disparaître tous les cas où il y a plus de nombres décimaux au diviseur qu'au dividende et alors la solution de ces cas tombe sous la règle troisième.

$$19.2000 \div .0012 = 16000.$$

**Règle quatrième.**— Quand le dividende et le diviseur sont tous deux décimaux et qu'il y a moins de décimaux au dividende qu'au diviseur, on ajoute à la droite du dividende un zéro pour chaque décimale qu'il y a de plus au diviseur, puis on résout au moyen de la règle troisième.

*Dans la solution de l'exemple 14e, on a ajouté trois zéros.*

J. AHERN.

## LES SCIENCES USUELLES A L'ECOLE PRIMAIRE

### COMMENT BRULE UNE CHANDELLE. — RÉCAPITULATION PRATIQUE AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE.

**L'Acide Carbonique.**— Dans les leçons précédentes sur la combustion d'une chandelle, nous avons démontré que le produit de cette combustion était de *l'acide carbonique*.

Disons un mot de ce gaz pour mettre les enfants en garde contre ses propriétés délétères. L'acide carbonique est impropre à l'entretien de la vie ; s'il se trouve en trop grande quantité dans un appartement, il peut causer l'asphyxie des personnes qui le respirent et déterminer la mort.

Ce gaz dangereux se trouve en petite proportion dans l'air ; il provient de la combustion du bois ou du charbon, de la respiration des animaux et des plantes.

Les petits élèves seront probablement surpris d'entendre dire que les plantes respirent. Rien n'est plus vrai, cependant ; mais les plantes respirent tout autrement que les animaux : elles respirent par les feuilles. Durant le jour, les feuilles laissent échapper l'oxygène par des centaines de petites bouches qui se trouvent à leur surface, et, durant la nuit, elles exhalent de l'acide carbonique. Ce qui explique le danger d'avoir des *bouquets* dans les chambres à coucher et dans des logements trop étroits.

Nous venons de dire que l'acide carbonique provient aussi de la respiration. En effet, la respiration de l'homme est une véritable combustion qui produit la chaleur tout comme les combustions vives. Lavoisier, le créateur de la chimie moderne, l'a prouvé par ses savantes recherches.

Nous avons dit que l'oxygène entretenait la combustion et que, sans ce gaz, la flamme d'une chandelle ne se maintenait que quelques secondes. L'homme, pour vivre, a aussi besoin de l'oxygène de l'air qu'il s'approprie par la respiration. Aussitôt que ce gaz précieux lui manque, il éprouve un malaise indéfinissable qui peut aller jusqu'à l'asphyxie.

L'asphyxie, qui est la suspension de la respiration, peut avoir lieu de plusieurs manières : par immersion, par strangulation et par absorption d'un gaz délétère.

Nous attirons l'attention des instituteurs et des institutrices sur ce dernier point. L'air des maisons d'écoles, en général, est vicié par la respiration des élèves. La ventilation est absolument négligée ; et si l'asphyxie n'est pas à redouter, du moins, la santé des enfants en souffre. Il est plus que temps de donner à la jeunesse de nos campagnes une notion juste sur l'air qu'elle respire ; il est de la plus haute importance qu'elle soit pénétrée de la nécessité de respirer un air pur et *souvent renouvelé*. C'est une question pratique d'hygiène qu'il n'est pas permis d'ignorer.

En parcourant les rapports des inspecteurs d'écoles, on constate que l'hygiène est ignorée presque totalement dans le plus grand nombre des écoles. Il semble qu'on a aucune idée de l'importance d'avoir des classes spacieuses avec un système de ventilation convenable.

Il incombe aux maîtres et aux maîtresses de donner des notions de sciences usuelles aux enfants de nos campagnes. Cette jeune génération deviendra, avant longtemps, participante à la direction des affaires publiques dans sa paroisse ; elle pourra, alors, faire observer les règles de l'hygiène publique et pratiquer l'hygiène privée dans la famille.

Nous conseillons fortement aux titulaires des écoles élémentaires de faire une étude sérieuse d'un manuel d'hygiène. Certaines notions sur l'insalubrité de l'air, la propreté du corps, des vêtements et des habitations doivent être données aux enfants dès les premières années de la scolarité. Il ne s'agit pas ici de faire apprendre par cœur quelques règles d'un manuel quelconque, mais de *faire observer et pratiquer* la propreté et les principales règles de l'hygiène chaque fois que l'occasion se présente. Les règles de la bienséance qui ont quelque rapport à l'hygiène ne doivent pas être négligées.

Le programme officiel des études comprend *l'hygiène* et les *bienséances* aux trois degrés élémentaires. Une note qui se trouve à la fin des règlements du Bureau Central indique que ces matières doivent être enseignées d'une manière pratique et non au moyen du livre. Cette note me semble très importante puisqu'elle met de côté le *par cœur* pour lui substituer un enseignement pratique.

### A travers les écoles primaires

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES DE 1897-98

P.-J. NANTEL,

.....

Dans le rapport que je vous ai transmis en décembre dernier sur les conférences pédagogiques, je vous disais que j'aurais beaucoup de bien de ces réunions. Je suis aujourd'hui en état de vous assurer que ces conférences ont rempli leur but dans mon district. Je visitais, dans le cours de juin dernier, une école où la jeune institutrice ne n'avait donné aucune satisfaction dans l'année scolaire 1896-97 ; cette année, le résultat de l'examen est très bon, je lui fis remarquer le changement. " Cette année, me dit franchement cette jeune personne, je sais un peu enseigner, tandis que je ne le savais pas l'an passé : je l'ai appris aux conférences pédagogiques. " Ce qu'avouait ainsi cette jeune institutrice, d'autres l'ont démontré par leur succès lors de ma visite, même des vieilles routinières ont emboîté le pas dans la voie du progrès et m'ont prouvé que je n'ai pas prêché tout à fait dans le désert. Je ne veux pas dire pour cela que je n'ai rencontré que des succès dans mes examens de la fin de l'année. Il y aura toujours des personnes qui ne veulent ou ne peuvent pas comprendre et j'en ai rencontré cette année comme dans les années dernières ; mais à prendre l'ensemble, je suis très satisfait du travail de mes instituteurs et de mes institutrices, travail qui a été, il me semble, fait d'une manière plus méthodique, plus raisonné que ces années dernières et cela, grâce aux conférences pédagogiques.

M. L.-O. PAGÉ

.....

Le nombre des institutrices qui ont enseigné sans diplôme va toujours en diminuant, j'espère que l'année prochaine il n'y en aura pas une seule dans mon district.

Le salaire moyen a été cette année de \$250.00 pour un instituteur religieux, \$174.51 pour une institutrice religieuse, \$181.66 pour un instituteur laïque, \$145.14 pour une institutrice laïque diplômée et \$118.33 pour une institutrice laïque non diplômée.

Il a été construit 4 maisons d'école. Les plans ont été exécutés conformément aux devis fournis par vous, Monsieur le Surintendant.

Plusieurs maisons d'école ont été réparées et sont maintenant confortables ; il y en a encore malheureusement beaucoup qui sont petites, mal éclairées, peu ventilées.

L'arithmétique, l'anglais et le français sont généralement assez bien enseignés ; cependant il y a encore quelques institutrices anglaises incapables d'enseigner le français qui ont charge d'écoles où la moitié des élèves sont canadiens-français.

Le *par cœur* joue un trop grand rôle dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie.

Le dessin et l'agriculture sont négligés dans la plupart des écoles ; en faisant enseigner en ma présence, je me suis facilement convaincu qu'un grand nombre de titulaires ne sont pas au fait de cet enseignement ; les études qu'ils ont faites ne les y ont pas suffisamment préparés.

L'écriture verticale est enseignée dans plusieurs municipalités ; ceux qui l'ont essayée sont tellement satisfaits, les avantages réels qu'elle a sur l'écriture oblique sont si considérables, qu'ils ne voudraient pour beaucoup retourner à l'écriture oblique.

M. J. PARKER

Je regrette de dire que le traitement est minime. Dans les écoles de village, la moyenne de traitement est de \$120.00 pour l'année scolaire. Quatorze instituteurs qui se sont distingués par la supériorité de leurs travaux ont reçu une allocation de dix-huit piastres chacun de votre département, pour services rendus à la cause de l'instruction. Cette somme a été reçue avec gratitude et servira de stimulant aux titulaires des écoles pour les engager à travailler encore mieux à l'avenir. L'augmentation des allocations aux municipalités pauvres a donné de bons résultats. Les sommes provenant de cette source ont été employées à l'achat d'articles scolaires.

Beaucoup de nos municipalités sont pauvres. Les contribuables arrivent avec difficulté à réaliser la somme nécessaire pour payer les instituteurs, et il s'ensuit que leurs écoles n'ont pas le matériel nécessaire pour l'enseignement. On constate cependant chaque année des améliorations sous ce rapport.

Les commissaires et les syndics comprennent maintenant que l'allocation reçue du fond des municipalités pauvres doit être employée à fournir aux écoles l'ameublement nécessaire.

Dans certaines municipalités, on pourrait mieux réussir si l'on pouvait réunir deux arrondissements voisins contenant un petit nombre d'élèves, ce qui permettrait d'avoir une bonne école pendant huit ou dix mois de l'année. J'ai fait ces recommandations dans plusieurs municipalités.

#### M. J. PRÉMONT.

L'inauguration des conférences pédagogiques compte parmi les événements les plus remarquables de cette année scolaire. Elles ont été bien vues de tout le monde, et il est incontestable qu'elles produiront les meilleurs résultats.

Un autre événement remarquable qui vient d'être annoncé et que je désire mentionner dans ce rapport, c'est, grâce à la générosité du gouvernement, la joyeuse apparition de *L'Enseignement Primaire* dans toutes les écoles de la province.

En vérité, nous marchons de progrès en progrès, et bien difficiles à contenter ceux qui se plaignent encore :

Je compte : Année 1896-97.—1° Inauguration des primes accordées aux instituteurs les plus méritants.

2° Organisation du Bureau central.

Année 1897-98.—Enseignement gratuit. Conférences pédagogiques.

1898-99.—Cadeau de *L'Enseignement Primaire*.

Si nos instituteurs n'ont pas encore obtenu tout ce qu'ils demandent ; au moins, ils ont la consolation, de temps en temps, de palper quelques morceaux de choix. Dans tous les cas, ce dernier cadeau qu'on vient de leur offrir si gentiment, va leur causer une agréable impression. Pour eux, surtout, ce journal pédagogique sera toute une bibliothèque, ou plutôt une mine inépuisable d'où ils pourront tirer tous les matériaux propres à élever l'édifice de leur réputation personnelle comme éducateurs de la jeunesse.

Le rédacteur-en-chef, M. C. J. Magnan, valeureux champion des instituteurs, a fait, de son journal, l'une des plus intéressantes, comme des plus instructives revues pédagogiques que je connaisse. Je me réjouis de ce que le gouvernement a su reconnaître le mérite de l'un des nôtres, en le mettant en position de donner toute la mesure de son talent. Il le fera, n'en doutons point, au profit de la noble cause de l'instruction publique qu'il défend avec tant d'habileté et qu'il continuera de défendre avec plus de vigueur que jamais.

#### LE LIVRE UNIQUE A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Chaque fois, Monsieur le Surintendant, qu'il est question de reviser notre programme d'études, ou d'introduire de nouveaux auteurs dans nos écoles, je me sens pris d'un nouveau zèle pour en venir à l'effet d'un projet que j'ai longtemps caressé : celui de doter l'école, surtout l'école rurale, d'un livre unique où l'élève n'aurait à apprendre que juste ce qu'il faut pour mieux comprendre l'enseignement oral du maître—le seul qu'il convienne de donner à de jeunes enfants.

Je me suis toujours demandé pourquoi on met entre les mains des élèves de nos écoles élémentaires tant de livres qui les dégoûtent plutôt de l'étude qu'ils ne servent à leur instruction. Il leur faut cinq, ... dix outils dont ils ne savent pas même écrire le nom correctement. Ce procédé ne serait que risible s'il ne coûtait pas si cher. Est-ce étonnant que les parents protestent contre cet abus des livres, et qu'ils demandent à cor et à cri qu'on le fasse cesser au plus tôt ?

Le temps ne serait-il pas arrivé de faire préparer ce livre unique qui, s'il était adopté, serait une véritable jouissance pour l'écolier, en même temps qu'une garantie de succès pour le maître.

Ce n'est ni le temps, ni le lieu de tracer ici le plan de cet ouvrage, tel que je le conçois et voilà pourquoi je n'en dirai maintenant qu'un mot.

Ce livre unique serait partagé en courtes leçons de lecture — écriture variée — qui toutes auraient en vue l'étude d'une matière quelconque du cours d'études (une large part serait faite à l'agriculture). Évidemment, le maître, avant et après la lecture de la leçon, développerait plus ou moins, et à l'aide du tableau noir, le sujet à ses élèves, selon leur degré d'avancement ; ce serait enfin l'enseignement gradué et concentrique mis en pleine vigueur.

Voilà l'idée ; si elle plaît, je serai heureux, en tout temps, d'expliquer ma pensée.

M. H. PRUD'HOMME

Les conférences pédagogiques ont produit de bons résultats surtout chez les instituteurs et les institutrices ayant quelques années d'expérience dans l'enseignement. En comparant leur méthode avec celle suivie par les conférences, ils ont pu mieux juger et apporter à leur enseignement les changements voulus.

Il est aussi résulté une heureuse émulation chez les instituteurs et les institutrices de la distribution des primes accordées à ceux et à celles qui, l'an dernier, se sont distingués dans l'enseignement des diverses matières du programme des études. La plupart attendaient avec impatience, cette année, la visite de l'inspecteur, afin de lui faire voir les progrès faits dans leur école, et savoir de lui si la note obtenue à cette visite leur permettait d'espérer d'être recommandés.

Je vois avec entière satisfaction le gouvernement de notre province abonner les titulaires de nos écoles à *L'Enseignement Primaire* : il devra s'ensuivre beaucoup de bien.

C'est avec bonheur que j'ai constaté une plus grande assiduité à l'école, en même temps qu'une plus grande application de la part des élèves. Il est évident que les gratifications accordées aux titulaires les plus méritants ont contribué puissamment à produire ces bons résultats, à cause de la grande émulation qu'elles ont fait naître parmi ceux qui enseignent.

Les conférences pédagogiques données dans le cours de l'année dernière ont eu pour effet immédiat de donner plus d'uniformité dans la direction de l'école, de rendre l'enseignement plus méthodique et plus rationnel et, conséquemment, plus pratique.

La classification des élèves, qui souvent était faite comme par hasard, sans préparation et sans soin, est maintenant l'objet d'une grande attention de la part des instituteurs et des institutrices qui y apportent toute la réflexion et tout le discernement dont ils sont capables, afin qu'elle soit en rapport avec le degré d'avancement de chaque élève et conforme au programme officiel d'études ; la discipline est meilleure et le journal d'appel est mieux tenu, enfin il y a un changement progressif très accentué sous tous rapports.

Les conférences pédagogiques que nous avons données dans le cours de l'automne dernier nous ont permis de rencontrer plus intimement nos instituteurs et nos institutrices, de les connaître, de les apprécier et de leur communiquer des explications, des renseignements et des méthodes qui ont déjà fait quelque bien et qui en feront encore davantage à l'avenir.

J'ai déjà constaté quelque progrès et les augmentations considérables que vous pouvez voir dans le nombre des élèves qui apprennent l'histoire sainte, l'écriture, les éléments de grammaire, l'arithmétique, la géographie sont un des premiers fruits de ces conférences.

Un second fruit de ces mêmes conférences, c'est une meilleure classification des élèves : nous ne pouvions pas toujours, avec la meilleure volonté du monde, arriver à classer les élèves correctement dans les différentes années du cours élémentaire, parce que tantôt un élève était dans la deuxième année pour la lecture, ou même la troisième année, et n'apprenait pas la grammaire, tantôt il était dans les verbes en grammaire et dans l'addition simple pour l'arithmétique, etc. Aujourd'hui, grâce aux instructions spéciales que nous avons données, ces anomalies vont cesser et nous allons pouvoir calquer notre système d'instruction élémentaire sur celui de nos collègues, et l'uniformité du cours d'enseignement élémentaire pourra exister dans toute la province. Aussi-

tôt qu'on saura qu'un élève a suivi le cours de deuxième ou troisième année, on connaîtra, d'une manière précise, l'étendue de ses connaissances. C'est sur quoi je me suis guidé dans mes examens de fin d'année. J'ai fait venir les élèves devant moi, année par année, et je les ai interrogés d'après le programme.

J'ai vu avec plaisir que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, à sa séance du 12 mai dernier, avait passé une résolution recommandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour que chaque instituteur et institutrice de nos écoles publiques reçoive gratuitement *L'Enseignement Primaire*. J'apprends, de plus, que le gouvernement a accédé à ce désir. Cette excellente revue, la meilleure qui ait été publiée en Canada, va donc pénétrer dans toutes nos écoles et ne peut faire autrement que de rendre des services éminents à la cause de l'éducation.

Ce que fait là le gouvernement ne saurait s'apprécier à sa juste valeur, car les résultats en seront si grands et si précieux que nous ne pouvons tous les prévoir. Ce sera un de ses beaux titres de gloire et le peuple qui sait apprécier ce qu'on fait pour lui devra lui en témoigner sa reconnaissance.

### NOS ASSOCIATIONS D'INSTITUTEURS

**Cent-dixième conférence de L'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue à l'École Normale Jacques-Cartier, le 26 janvier 1900.**

Etaient présents :

M. J. X. Bergeron, vice-président, M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier, M. U. E. Archambault, directeur-général des écoles catholiques de Montréal ; MM. les Inspecteurs J. Hébert, B. Lippens, M. J. Curot ; MM. J. O. Cassegrain, A. Leblond de Brumath, L. A. Primeau, P. L. O. Donoughue, T. Whitley, N. Brisebois, J. A. Brisebois, N. Nolin, C. Courval, L. P. J. Jasmin, M. Lanctôt, T. M. Reynolds, L. J. R. Bellefeuille, J. R. Perrault, I. C. St-Amour, E. C. Thibault, J. P. Thibault, Z. Guérin, A. B. Charbonneau, C. A. Miller, J. B. Martel, W. Meloche, C. Leblanc, E. Colfer, F. Viens, J. E. Bernier, J. L. Tremblay, J. T. Dorais, H. O'Donoughue, E. N. Gobeil, A. P. Gélinas, J. A. Primeau, J. Hogan, J. H. Rondeau, Z. Boutin, J. A. C. Trudel, J. H. Simard, C. A. Beaudin, J. M. Brosseau, J. M. Dubé, J. T. Lebrun V. E. Guevremont, N. Bélisle, L. Warren, J. Paiement, J. M. Dionne, Léon DaSylva, O. Roy, P. Burke, R. Z. Beaulieu, A. A. Augé, J. M. Tremblay, N. Latrémouille, Chs. Lippens, G. Beaulieu, J. S. Ménard, J. B. Paquet, J. R. E. Ducharme, P. J. Leitch, Nap. Allaire, R. Z. Beaulne, J. Bélanger, J. V. Desaulniers, etc. et les élèves-maitres de l'École Normale Jacques-Cartier.

M. Patrick Ahern, président, étant retenu à la maison par la maladie, M. J.-H. Bergeron occupe le fauteuil présidentiel.

Lecture est donnée des comptes-rendus de la conférence de mai dernier, et des délibérations prises par le conseil d'administration à sa séance du 10 novembre 1899.— Adoptés.

Les résolutions suivantes, adoptées par un comité nommé par nos confrères de Québec, ayant mission de chercher les meilleurs moyens d'améliorer le sort du personnel enseignant, sont ensuite soumises à l'Association.

“ Résolu :

“ Que, suivant ce comité, un des meilleurs moyen d'améliorer le sort du personnel enseignant serait la création, par l'Etat, d'une prime pour toute personne diplômée “ au terme de la loi de l'éducation, et ayant enseigné cinq années d'une manière satisfaisante au témoignage de l'inspecteur d'écoles.

“ Que cette prime soit au moins de \$300 pour tout instituteur dont le salaire moyen n'a pas dépassé \$500 durant ces cinq années, et de \$150 pour toute institutrice dont le salaire moyen n'a pas excédé \$250 pendant ces cinq années.

“ Qu'à chaque nouveau lustre d'enseignement les mêmes personnes aient droit à la même prime.

(Signé)

N. TREMBLAY,  
Sec. du comité. ”

Il s'ensuit une assez longue discussion soutenue par MM. B. Lippens, N. Brisebois, J.-N. Perrault, E. Colfer, J.-V. Desaulniers, etc.

Il est finalement résolu, sur proposition de M. J.-V. Desaulniers, appuyé par M. I. C. St-Amour :

“ Que cette Association ayant pris connaissance des résolutions adoptées par le comité nommé par nos confrères de Québec, et n'ayant pu mûrir la question, n'est pas prête à se prononcer d'une manière définitive sur les détails des dites résolutions quoiqu'elle accepte en principe qu'il serait à propos que l'Etat vienne en aide au corps enseignant ;

“ Que le conseil d'administration étudie le projet sérieusement et qu'il produise ses travaux à la prochaine conférence. ”

Sur proposition de M. F. Viens, appuyée par M. I. C. St-Amour, il est résolu :

“ Que le secrétaire soit requis de solliciter humblement du Département de l'Instruction Publique, l'envoi, annuellement, d'un exemplaire du rapport officiel de M. le Surintendant pour la bibliothèque de l'Association. ”

Il est aussi résolu que M. le délégué à la commission administrative du Fonds de pension, soit prié de s'adresser à qui de droit, afin d'obtenir que copie détachée de cette partie du rapport de M. le Surintendant de l'Instruction Publique soit adressée gratuitement aux membres de cette Association.

M. J.-O. Cassegrain donne quelques détails pour l'obtention des pensions aux termes de la loi de retraite telle qu'amendée à la dernière session de la Législature provinciale.

M. J.-N. Perrault et J.-C. St-Amour profitant de l'occasion pour protester contre les amendements passés en 1899, tout en manifestant leur reconnaissance envers le gouvernement pour l'octroi de \$5000.

Proposé par M. A. Leblond de Brumath, appuyé par M. J.-N. Perrault :

“ Que l'Association des Instituteurs a appris avec douleur la mort soudaine de M. A. Martin, rédacteur-en-chef du *Journal* ;

“ Et qu'en reconnaissance des services éminents rendus par M. Martin à la cause de l'éducation pendant les nombreuses années qu'il a passé comme professeur sous la Commission scolaire catholique de Montréal, et ensuite dans les journaux importants auxquels il a collaboré, l'Association des Instituteurs offre sa profonde sympathie à la famille éplorée ;

“ Que copie des présentes résolutions soient transmises à Madame Martin et au *Journal*. ”

M. l'inspecteur Lippens lut ensuite un morceau choisi.

L'interprétation fidèle de l'auteur et le brio qu'il a su mettre dans l'exécution ont contribué à le rendre tout à fait intéressant.

Suit une conférence de M. l'inspecteur M. J. Curot (1) sur la “ prononciation française. ” Son excellent travail se passe de commentaires. En voici les grandes lignes.

Le conférencier débute en développant les deux propositions suivantes :

1° L'enseignement de la prononciation française est utile pour l'élève dont il développe l'organe ;

2° Il est utile pour notre société dont les institutions et les besoins particuliers ne sont pas étrangers à la culture de notre belle langue française.

M. Curot aborde ensuite la méthode à suivre et cherche les conditions désirables qui doivent se trouver à la fois et chez le maître et chez l'élève, pour que cet enseignement soit effectif.

Puis passant de ces considérations générales pour attaquer la question dans le vif du pratique, il pose les règles d'une bonne prononciation, combat plusieurs défauts à nous particuliers, et présente quelques observations sur certains détails contestables que l'on rencontre dans les livres les plus en usage dans nos écoles.

M. le Président soumet ensuite à la discussion le sujet suivant : “ Quelle est la meilleure méthode pour enseigner la littérature dans nos écoles. ”

M. A. Leblond de Brumath ouvre le feu. Il veut que le bon maître de littérature habitue l'enfant à trouver des idées avant de corriger les phrases vicieuses et les incorrections de langage de son élève. Il commencera d'abord par faire décrire des objets fa-

(1) M. l'inspecteur a suivi, pendant près de deux ans, un cours complet de diction française.

miliers pour embrasser plus tard des sujets plus grandioses. Puis après avoir appuyé sur l'importance de développer chez l'enfant l'esprit d'observation, il passe en revue les qualités que doit avoir le professeur qui désire se distinguer dans l'enseignement de l'art difficile de la composition : connaissance approfondie de la langue française ; sentiment et bon goût développés par la lecture de bons ouvrages, etc.

M. Germain Beaulieu plaide la part de la nature dans la formation de l'art d'écrire. Une augmentation systématique et raisonnée prouve que la composition s'identifie pour les commençants avec la leçon de chose ; que cette leçon de chose doit se faire sur des sujets tirés de l'histoire naturelle, de la botanique spécialement : une plante, un fruit, un arbre, etc.—On fait dire à l'enfant ce qu'il voit et apercevoir ce qu'il ne peut pas encore distinguer seul. En 3e et en 4e ces exercices se continuent et se complètent par l'étude de petites phrases. En 5e on essaie une description ou une narration et on parle de bons écrivains pour aborder en 6e des sujets un peu plus vastes et étudier les auteurs. Ainsi gradué, l'enseignement de cette branche du programme ne peut que porter de bons fruits.

M. Brisebois traite la question à un point de vue pratique. Il cite plusieurs procédés dont l'application lui a fait obtenir d'excellents résultats et fait voir les principales causes qui paralysent l'action du maître : entr'autres le trop grand nombre d'élèves dans les classes. M. Curot démontre que la bonne articulation vocale n'est pas tout à fait étrangère à la culture de l'art de composer : Parler avec harmonie est un acheminement tout naturel à bien écrire. On apprendra à prononcer correctement les mots usuels. Puis après la petite phrase élémentaire on montrera comment introduire un *qui*, un *que*, un *dont* etc., et c'est ainsi que l'on passera de la notion des mots à la notion de la phrases française.

M. J. O. Cassegrain demande que la question soit discutée de nouveau à la prochaine conférence.

M. le Président remercie en termes choisis les confrères qui ont bien daigné préparer des travaux pour la présente séance.

M. l'abbé Verreau fait remarquer que la conférence a été tout à fait intéressante : C'est une réunion comme celles du bon vieux temps d'autrefois, dit-il. Et il encourage les membres à se mettre au travail afin d'aller toujours de l'avant. L'heure avancée ne promet pas d'étudier le projet de M. Brisebois, savoir : la fondation d'une association provinciale des instituteurs catholiques de la Province de Québec.

Il est 5 heures et la séance s'ajourne.

J. V. DESAULNIERS,  
Secrétaire.

### Cent vingt-quatrième réunion des Instituteurs de la Circonscription de l'École normale Laval

Présents : M. l'abbé Th.-G. Rouleau, ptre, Principal de l'École normale Laval ; M. l'abbé L.-A. Caron, ptre, Assistant-Principal ; M. S. Bergeron, président et M. N. Tremblay, vice-président ; MM. J. B. Cloutier et J. Létourneau, anciens professeurs à l'École normale Laval ; MM. J. Ahern, C.-J. Magnan, C.-A. Lefèvre, O. Goulet, M. Côté, P. Goulet, O. Bergeron, F.-X. Blais, etc., etc.

Le rapport de la dernière séance est lu et adopté : M. M. Côté donne une conférence sur l'*Éducation de l'enfant avant d'entrer à l'école*.

“ L'enfant doit être dressé, élevé, dit-il, dès sa tendre enfance. L'éducation ne saurait être bannie de la famille ; si elle est complète, la société en ressentira les bienfaits ; si, au contraire, elle est incomplète, la société en souffrira ; il faut voir dans l'enfant un membre futur de la grande famille. ”

Le conférencier traite ensuite de la formation de l'esprit et du cœur ; puis il arrête là son travail pour le continuer plus tard.

Le comité chargé d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour améliorer le sort du personnel enseignant, fait le rapport suivant :

“ Le comité composé de MM. J.-E. Genest-Labarre et J.-A. Chabot, inspecteurs d'écoles, de MM. J. Ahern, C.-J. Magnan, C.-A. Lefèvre, N. Tremblay, J. Cloutier, L. Bergeron, M. Côté, A. Deléglise, nommé le 27 mai 1899, par l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, pour étudier les meilleurs moyens à prendre pour améliorer le sort du personnel enseignant, s'est réuni le 21 courant et a adopté les résolutions suivantes :

“ Que, suivant ce comité, un des meilleurs moyens d'améliorer le sort du personnel enseignant serait la création, par l'État, d'une prime pour toute personne diplômée au terme de la loi de l'éducation, et ayant enseigné cinq années d'une manière satisfaisante au témoignage de l'inspecteur d'écoles.”

“ Que cette prime soit au moins de \$300 piastres pour tout instituteur dont le salaire moyen n'a pas dépassé \$500 piastres durant ces cinq années, et de \$150 piastres pour toute institutrice dont le salaire moyen n'a pas excédé \$250 piastres pendant ces cinq années.

“ Qu'à chaque nouveau lustre d'enseignement les mêmes personnes aient droit à la même prime ”.

Proposé par M. H. Nansot, secondé par M. L. Goulet : “ 1<sup>o</sup> Que le rapport du comité organisé pour étudier les moyens d'améliorer le sort des Instituteurs soit adopté tel que présenté par M. N. Tremblay, secrétaire du comité, à la conférence du 27 janvier, 1900 ; 2<sup>o</sup> que copie de ce rapport soit présentée au gouvernement de la province.” — Adopté.

Proposé par M. M. Côté, appuyé par M. P. Goulet.

“ Que la résolution du comité nommé pour étudier les meilleurs moyens à prendre pour améliorer le sort de l'Instituteur soit communiquée aux journalistes avec prière d'y faire des commentaires favorables ”—Adopté.

Ordre du jour pour la réunion de mai :

MM. H. Magnan et F. X. Blais donneront chacun une conférence. Sujet de discussion : *Comment enseigner à lire aux tout petits enfants.*

Et la séance est ajournée.

ALPHONSE FILTEAU

Secrétaire.

### Bureau Central des Examineurs Catholiques de la province de Québec.

Les examens des aspirants et des aspirantes aux différents brevets d'enseignement commenceront le 26 juin prochain aux endroits indiqués dans les règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. (Voir *Code Scolaire*).

Pour tous les détails concernant ces examens, s'adresser à M. J.-N. Miller, secrétaire du Bureau Central, Département de l'Instruction publique, Québec.

## METHODOLOGIE

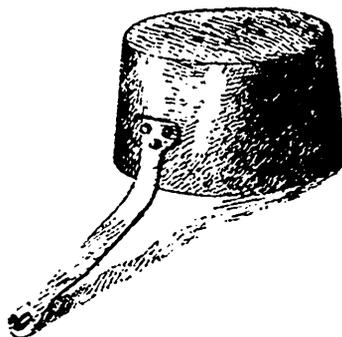
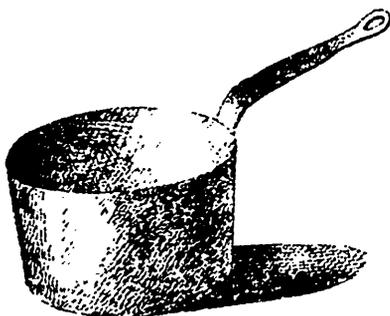
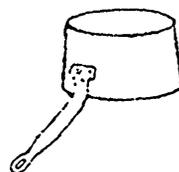
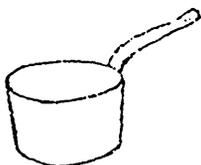
### DESSIN

Les dessins ci-dessous ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

1<sup>ère</sup> Semaine

MARS

2<sup>ème</sup> Semaine

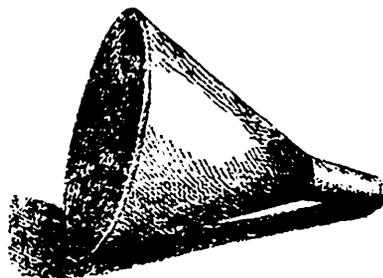
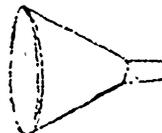


Tronc de cône.—Casserole, vue de face et d'en haut, la lumière venant de gauche.

Tronc de cône.—Casserole renversée, vue d'en haut, la lumière venant de gauche.

3<sup>ème</sup> Semaine

4<sup>ème</sup> Semaine



Tronc de cône et cylindre.—Entonnoir vu de face et d'en haut, la lumière venant de droite.

Tronc de cône et cylindre.—Entonnoir couché, la lumière venant de droite.

(*Journal des Instituteurs.*)

## DE LA PRONONCIATION DANS LA LECTURE A HAUTE VOIX

é

Le signe é se traduit toujours par le son é fermé, comme suit :

école	héros	vérité
chétif	créé	hélas
péril	séjour	gémir

Autrefois, l'usage faisait une exception pour *désir*, qui se prononçait *désir* (e muet) ; aujourd'hui, cela n'est plus admis, et l'é de *désir* se prononce comme il est écrit, fermé.

Pour l'émission du son é fermé, la bouche est encore moins ouverte que pour è ; les lèvres, rapprochées des gencives, laissent paraître les dents ; le milieu de la langue est bombé, et la pointe, relevée, s'appuie contre la base des dents inférieures.

\* \*

Les défauts de la prononciation canadienne que nous devons relever ici, sont les suivants :

1° Substitution du son i au son é, dans :

lécher . . . . . (lêché)	prononciation canadienne :	liché
créature . . . . . (kréature)	“	kriature
agréable . . . . . (agréable)	“	agriable
désagréable . . . . . (dézagréable)	“	dézagriable
cérémonie . . . . . (sérémoni)	“	sérimonie
gésier . . . . . (jézié)	“	jizié
maréchal . . . . . (maréchal)	“	marichal
ménéstrel . . . . . (ménéstrel)	“	minéstrel
trépied . . . . . (trépié)	“	tripié
hypothéquer . . . . . (ipotéké)	“	ipotiké
dévidoir . . . . . (dévidoar)	“	dividoar
dévisager . . . . . (dévizajé)	“	divizajé

2° Syncope de l'é, dans :

égratigner . . . . . (égratigné)	prononciation canadienne :	gratigné
égratignure . . . . . (égratignure)	“	gratignure
fléau . . . . . (flêô)	“	flô
quérir . . . . . (kérir)	“	krir

3° Addition du soi. é, dans :

février . . . . . (févrié)	prononciation canadienne :	févérié
copeau . . . . . (kopô)	“	ékopô
cosse . . . . . (kosse)	“	ékosse
ridelle . . . . . (ridêlle)	“	éridêlle
rien . . . . . (riin)	“	ériin
ronce . . . . . (ronce)	“	éronce

e

Si l'on orthographiait toujours comme on prononce, et si l'on prononçait toujours comme on écrit, la lettre e non accentuée ne représenterait qu'un

seul son, celui que l'on entend dans : *me, le, te*, etc. Mais, en dépit des réformateurs, l'orthographe française n'est pas encore phonétique, et le signe *e* se traduit par le son *e* muet, le son *é* fermé, le son *è* ouvert, ou le son *a*. Dans *parvenu*, *e* est muet ; dans *effort*, il est fermé ; dans *escorte*, il est ouvert ; dans *solennel*, il a le son *a* ouvert.

Nous avons vu comment se prononcent *é* et *è*. Quant à *e*, il se prononce, la bouche ouverte modérément, les lèvres avancées et fermées vers les commissures, les joues creusées, la langue étendue avec les bords relevés et la pointe abaissée.

Un autre moyen d'arriver à la correcte prononciation de l'*e* muet est celui-ci : donnez d'abord le son *o* ouvert, celui que l'on entend dans *homme, ordre, ornement* ; puis, laissant les lèvres, les joues, et les dents, dans la position qu'elles ont prise pour l'émission de cette voyelle, essayez de prononcer *è* ouvert . . . Le son qui en résultera sera un *e* muet.

La signification phonétique de la lettre *e* non accentuée est des plus capricieuses. Les règles sont ici traversées par tant d'exceptions que l'étude la mieux ordonnée paraît encore compliquée.

1°. E est nul, c'est à dire vraiment muet :

a) Quand il termine une syllabe ou un mot et se trouve précédé d'une voyelle : joie (*joa*), vie (*vi*), enjouement (*anjouman*) ; dans les terminaisons en *ie* et en *ient* des verbes en *ier* à la 3e personne du singulier et du pluriel de l'indicatif et du subjonctif présent : il apprécie (*il aprèci*), ils fortifient (*il fortifit*), qu'il concilie (*k'il konsili*), qu'ils remanient (*k'il remani*) ; et dans les terminaisons en *aient* des verbes à la 3e personne du pluriel : ils aimaient (*ils èmdè*) ils aimeraient (*ils èmerè*).

Le signe *e*, dans ces mots, a pour effet de rendre longue la voyelle qui la précède, surtout à la fin des mots.

(b) Dans les combinaisons *eau* et *ein* : beau (*bè*), teindre (*tindre*).

(c) Dans les verbes : seoir (*soâr*), asseoir (*aseâr*), rasseoir (*rasoâr*), et surseoir (*sursoâr*).

(d) Quand il est placé, par euphonie, entre *g* et *a* ou *o*, pour donner à *g* la valeur de *j* : il mangea (*il manja*), nous rangeons (*nou ranjon*), gébélié (*jéliè*).

(A suivre.)

ADJUTOR RIVARD,

Professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval.

## PETITE HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS

Depuis l'origine jusqu'en 1870

(Traduit de l'anglais pour *L'Enseignement Primaire* par H. Nansot)

(Suite)

### VI. PÉRIODE DE DÉVELOPPEMENT NATIONAL. 1783-1817.

1783. La paie des soldats.— Une des premières choses que le Congrès eut à faire après la guerre, fut d'apaiser les soldats. Ceux-ci avaient été payés en papier-monnaie actuellement presque sans valeur, et ils se mutinaient. Washington eut besoin de toute son énergie pour les réprimer et maintenir le bon ordre.

**1784. L'Eglise Méthodiste.**— Déjà les prédicants méthodistes avaient parcouru le pays et s'y étaient établis. En 1784, Wesley envoya d'Angleterre le docteur Coke pour être le surintendant de toute l'Eglise Méthodiste Episcopaliennne des Etats-Unis.

**1785. Eglise Episcopaliennne.**— La première organisation de l'Eglise Episcopaliennne aux Etats-Unis eut lieu en Septembre 1785. Déjà les Episcopaliens du Connecticut avaient élu le Rev. Dr. Seabury pour leur évêque, et il avait été sacré en Ecosse en 1784. Dans la suite, les Rev. Drs. William White de Pennsylvanie, et Samuel Provost de New-York furent élevés à la même dignité, puis après eux le Rev. Dr. James Madison de Virginie, parent de celui qui devait être plus tard le Président Madison. La première convention générale se tint en 1789 et l'on revisa le Livre de Prières (*Book of Common Prayer*) qui fut mis en usage en 1790.

**1785. John Adams** est nommé ambassadeur auprès de la Grande-Bretagne.

**1786. L'Eglise Catholique Romaine.**—De l'année 1786, date l'établissement de l'Eglise Catholique Romaine aux Etats-Unis. Le Rev. John Carroll, né dans le Maryland, mais élevé en France, fut nommé vicaire général par le Pape et établit sa résidence à Baltimore. Cela était dû aux instances de Benjamin Franklin qu'il avait accompagné autrefois dans une mission politique au Canada. Trois ans plus tard M. Carroll fut nommé évêque (le premier des Etats-Unis) et quelque temps après élevé à l'archiépiscopat.

**1787. La Constitution.**—La convention des Etats par laquelle la Constitution actuelle fut rédigée, s'assembla en 1787, à Philadelphie. L'œuvre dura plusieurs mois, et, après une discussion sérieuse dans tous les Etats, elle fut adoptée par tous, Rhode-Island votant le dernier en 1790. A cette date commence à proprement parler l'histoire des Etats-Unis.

Les 13 Etats qui entrèrent successivement dans la Confédération en acceptant la Constitution, sont les suivants :

- |                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1. Delaware, 1787.      | 7. Maryland, 1788.          |
| 2. Pennsylvanie, 1787.  | 8. Caroline du Sud, 1788.   |
| 3. New Jersey, 1787.    | 9. New Hampshire, 1788.     |
| 4. Georgie, 1788.       | 10. Virginie, 1788.         |
| 5. Connecticut, 1788.   | 11. New York, 1788.         |
| 6. Massachusetts, 1788. | 12. Caroline du Nord, 1789. |
| 13. Rhode-Island, 1790. |                             |

### I. ADMINISTRATION DE WASHINGTON

**Georges Washington**, de Virginie, président de 1789 à 1797.

**John Adams**, du Massachusetts, vice-président de 1789 à 1797.

**1789. Washington et Adams** entrèrent en charge le 30 avril, à New-York qui fut choisie comme capitale. Sous leur administration, la jeune nation fit des progrès et se consolida rapidement ; le système des finances fut établi sur des bases solides ; de ce système est sorti la " United States Bank." Quelques troubles furent causés par les Indiens du Nord-Ouest, par les idées révolutionnaires de France, et par l'apparition de deux grands partis politiques : 1° les Fédéralistes conduits par Washington, Adams, Hamilton et Jay, qui étaient satisfaits de l'organisation du gouvernement et de la marche que les affaires commençaient à prendre ; 2° les Républicains ou Démocrates, comme on les appela plus tard, qui, à une profonde sympathie pour les Révolutionnaires français, joignaient de grands sentiments en faveur du " droits des Etats " (State

Rights). Parmi les chefs de ces derniers on remarquait Jefferson, Madison et Sam. Adams. Les Fédéralistes étaient conservateurs et voulaient " les Etats soumis à la nation " ; les Républicains ou Démocrates étaient radicaux et auraient voulu aider la France révolutionnaire contre la monarchie ; ils voulaient " la nation soumise aux Etats. " L'esprit de parti s'affichait énergiquement des deux côtés.

**1791. Le Vermont** est admis dans l'Union : c'est le 14<sup>e</sup> Etat.

**1792. Le Kentucky** est admis dans l'Union : c'est le 15<sup>e</sup> Etat.

**1793. Washington et Adams** sont réélus pour un second terme. John Hancock et Roger Sherman meurent cette même année.

**1794. Un traité de commerce** et de navigation est conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

**1796. Le Tennessee** est admis dans l'Union : c'est le 16<sup>e</sup> Etat.

**1794-1825. Controverse des Unitariens.**— Cette période fut l'époque d'une grande controverse entre les Unitariens et les Trinitariens, deux sectes des églises de la Nouvelle-Angleterre. Il y eut une guerre de plume acharnée dans la presse et finalement les Unitariens se consolidèrent et demeurèrent un corps religieux bien distinct.

## II. ADMINISTRATION D'ADAMS

**John Adams**, du Massachusetts, président : 1797-1801.

**Thomas Jefferson**, de Virginie, vice-président : 1797-1801.

Pendant cette administration, les relations avec la France furent très tendues, et la guerre fut près d'éclater.

**1797. Commissaires de la paix en France.**— C. C. Pinckney, Elbridge Gerry et John Marshall furent envoyés en France pour négocier un arrangement des difficultés entre les deux pays. Au lieu d'une courtoise réception, les envoyés reçurent l'intimation de payer de fortes sommes, faute de quoi, la guerre était inévitable. " Que la guerre soit donc, dit Pinckney : nous avons des millions pour la défense, mais pas un centin pour le tribut ". Les hostilités commencèrent dans les Antilles par un combat naval ; mais à l'arrivée de Napoléon au pouvoir, la paix fut rétablie (1800).

**1799. Mort de Washington.**— Washington mourut le 14 décembre 1799, à Mount-Vernon, âgé de 67 ans. " Le premier à la guerre, le premier dans la paix, et le premier dans le cœur de ses compatriotes. "

**1800. Le siège du gouvernement** fut transféré de New York à Washington. Un recensement fait alors donne pour cette époque une population d'un peu plus de 5 millions d'habitants.

## III. ADMINISTRATION DE JEFFERSON

**Thomas Jefferson**, de Virginie, président. 1801-1809.

**Aaron Burr**, du New Jersey, vice-président. 1801-1805.

**Georges Clinton**, de New York, vice-président- 1805-1809.

**1801. L'arrivée de Jefferson au pouvoir** apporte un changement de politique. Washington et Adams étaient fédéralistes ; Jefferson est démocrate ; son administration fut vigoureuse ; il se fit de nombreux amis, mais aussi des ennemis acharnés.

**1802. L'Ohio** est admis dans l'Union : c'est le 17<sup>e</sup> Etat.

**1803. Achat de la Louisiane.**— A cette époque le nom de la Louisiane s'appliquait à l'immense territoire borné par le Mississipi, l'Océan Pacifique, le Golfe du Mexique, et les possessions anglaises du nord. Ce territoire, comprenant 900,000 milles carrés,

fut acheté de la France pour \$15,000,000. Le territoire national se trouvait plus que doublé. Le Président envoya immédiatement une expédition pour explorer la nouvelle acquisition. Cette expédition rapporta une histoire merveilleuse d'observations et d'aventures ; elle est appelée du nom de ceux qui la commandaient : Expédition de Lewis et Clark. (Lewis and Clark Expedition).

**1804. Guerre contre les Pirates.**—Le commerce américain avait eu beaucoup à souffrir des pirateries sur les côtes de la Barbarie (nord de l'Afrique). Une expédition navale fut envoyée pour repousser les pirates, et Tripoli fut bombardé. C'est dans cette expédition que se distingua le jeune Lieutenant Decatur.

**1808. Burr et Hamilton.**—L'ex-vice-président Burr, attribuant à Hamilton quelques-unes de ses infortunes politiques, le provoqua en duel. Hamilton fut tué et Burr obligé de se sauver, afin d'échapper aux conséquences qui pouvaient résulter pour lui de l'indignation du peuple. Peu de temps après, il fut accusé de desseins de trahison et de vouloir se faire un domaine indépendant dans l'Ouest ; faute de preuves suffisantes, il fut acquitté ; mais ces deux incidents malheureux le perdirent complètement dans l'opinion et brisèrent sa carrière politique.

**1807. L'Embargo.**—Les dommages causés au commerce américain par suite de la guerre entre la France et l'Angleterre, décidèrent le Congrès, sur les instances du Président, à prononcer l'*embargo* qui retenait tous les navires dans les ports américains et ordonnait à tous les vaisseaux américains de revenir en Amérique. Cette mesure, qui suspendait le commerce, occasionna un arrêt complet de toutes les affaires et fut un des actes les plus impopulaires de l'administration Jefferson. L'*embargo* fut rappelé en 1809.

**1807. Le bateau à vapeur de R. Fulton.**—Le "Clermont", bateau à vapeur de Robert Fulton, fut lancé et fit son premier voyage en 1807, sur la rivière Hudson, avec une vitesse de 5 milles à l'heure.

**1807. L'importation des esclaves dans les Etats-Unis fut prohibée et regardée comme illégale par un Acte du Congrès en 1807.**

(A suivre.)

H. NANSOT.

## ETUDE SUR LE PRONOM (suite)

PLACE DES PRONOMS PERSONNELS.—Les pronoms personnels *sujets* se placent *avant* le verbe :

*je* travaille ; *nous* arriverons ; *ils* s'en vont.

On les place *après* le verbe :

1° Dans les phrases interrogatives :

Où allez-vous ?

Si l'on a un temps composé le *pronom sujet* est après l'*auxiliaire* :

Avez-vous réfléchi ?

Lorsqu'on interroge à la 3e personne, le *nom sujet* est *avant* le *verbe* et on fait suivre ce dernier d'un *pronom* employé par pléonasmé :

Votre frère est-il parti ? (Est votre frère parti ?).

2° Avec *aussi*, *en vain*, *à peine*, *peut-être*, etc, on place le *pronom sujet* *avant* ou *après* le *verbe* :

Aussi faisons-nous des vœux pour vous.

ou : Aussi nous faisons des vœux pour vous.  
En vain s'efforçait-il de l'atteindre.

ou : En vain il s'efforçait de l'atteindre. etc.

Les pronoms personnels compléments occupent une place différente dans la phrase, suivant que la proposition est énonciative ou impérative.

Dans les propositions énonciatives on place *me, te, se, nous, vous, le, leur, lui, en, y, le, la, les*, avant le verbe :

J'y vais ; je *lui* parle, tu *leur* as dit, il *en* a vu, nous *les* avons suivis. etc.

On place *moi, toi, soi, lui, eux, elles* (avec préposition) après le verbe :

Je travaille *pour moi*, tu me parles *d'elles*, nous avons joué *pour eux*. etc.

Dans les propositions impératives les pronoms compléments *précèdent* le verbe, *s'il y a négation* :

*Ne me suivez pas. Ne te sauve pas.*

Ils *suivent* le verbe *s'il y a affirmation* :

*Suivez-moi. Encouragez-la.*

Lorsqu'un verbe à l'impératif est accompagné de *deux* pronoms, l'un *comp. direct* et l'autre *comp. indirect*, le *complément direct* est le plus *rapproché du verbe* :

Donnez-**LE**-*moi* ; je ne *vous LE* donne pas.

Les pronoms *lui* et *leur* font exception ; ils sont toujours placés après le complément direct, et sont par conséquent tantôt plus *rapprochés*, tantôt plus *éloignés* du verbe :

*Montrez-la-lui.*

*Ne la lui montrez pas.*

Prenons la même proposition et exprimons-la de quatre manières différentes pour voir l'application de tout ce que nous venons de dire, nous aurons :

1° PROPOSITION ÉNONCIATIVE : Vous *le LUI* donnerez à son retour.

2° PROPOSITION INTERROGATIVE : *Le LUI* donnerez-vous à son retour ?

3° PROPOSITION IMPÉRATIVE AFFIRMATIVE : *Donnez-le LUI* à son retour.

4° PROPOSITION IMPÉRATIVE NÉGATIVE : Ne *le LUI* donnez pas à son retour.

On aurait de même : 1° Vous *lui* pardonnez.

2° *Lui* pardonnez-vous ?

3° *Pardonnez-lui.*

4° Ne *lui* pardonnez pas.

Ou encore : 1° Nous *les* écoutons chanter.

2° *Les* écoutons-nous chanter ?

3° *Écoutons-les* chanter.

4° Ne *les* écoutons pas chanter.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS, POSSESSIFS, NUMÉRAUX, INDÉFINIS. — Aux adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis, correspondent des pronoms de même nature qu'on appelle à cause de cela *pronoms adjectifs*.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS. — Les pronoms démonstratifs remplacent un *nom* et un *adjectif démonstratif* :

Ce livre est beau ; *celui-ci* est encore plus beau (*ce livre-ci*).

Les pronoms démonstratifs sont :

ce	celui	celle	ceux	celles
ceci	celui-ci	celle-ci	ceux-ci	celles-ci
cela	celui-là	celle-là	ceux-là	celles-là.

REMARQUES : Il n'y a en réalité que deux pronoms démonstratifs : *ce* et *celui* (*ce* dernier variant en genre et en nombre.)

Les pronoms démonstratifs sont des combinaisons de l'adjectif *ce* avec les pronoms *lui, elle, eux* :

Celui (*ce lui*), cette (*cette elle*), ceux (*ces eux*)

Cette remarque pourrait expliquer l'expression *c't'elle-là* dont les élisions ressemblent bien à d'autres qu'on fait vulgairement dans le langage parlé : *c't'homme-la, c't'innocent-là, c't'enfant-là*.

CECI et CELA signifient *ce-ci* (*ce qui est ici*) et *ce-là* (*ce qui est là*) de là vient la tendance à mettre un accent grave sur l'*a* de *cela* ; ce qui serait rationnel.

On ajoute *ci* au pronom qui désigne les objets les plus proches (quant au temps ou à la distance), et *là* au pronom qui désigne les objets les plus éloignés.

Ce est *adjectif* ou *pronom*. Il est adjectif s'il précède un nom : ce livre.

Il est *pronom* s'il précède le verbe *être* ou les mots *qui, que, dont, à quoi* :

*Ce que* vous dites.

*Ce dont* vous parlez.

*Ce à quoi* ils pensent, etc.

Il ne faut pas confondre *se* pronom *personnel* qui peut se remplacer par *soi*, avec *ce démonstratif* qui peut se remplacer par *cela* :

En *se* donnant on *se* dévoue (donnent *soi*, dévoue *soi*.)

En *ce* donnant vous serez quitte (donnant *cela*.)

(à suivre)

H. NANSOT.

## DE LA COMPOSITION AU BREVET DE CAPACITÉ

### I

#### Style épistolaire

##### RESTE À LA FERME

Une de vos amies vous a fait part de son désir de quitter la campagne, où ses parents sont cultivateurs, pour venir en ville en qualité de servante ou d'ouvrière. Vous lui écrivez pour la dissuader.

CANEVAS.— I. Occupations et plaisirs : 1° à la campagne ; 2° à la ville.— II. Goûts modestes et dépenses modérées à la campagne : besoins excessifs et dépenses plus considérables à la ville.— III. Garanties de bonne conduite, à la campagne : tentations de mal faire, à la ville.— Conclusion.

Montréal, le... 1900.

Ma chère Eulalie,

1. J'ai été bien moins enchantée que tu ne crois de ta détermination : tu vas quitter, me dis-tu, le village où tu t'ennuies, pour la ville qui semble te promettre des merveilles. As-tu bien réfléchi ? Je ne le pense pas, car vraiment, tu aurais d'autres idées. Pèse donc bien à l'avance le pour et le contre ; considère les avantages et les inconvénients que te présentent les deux situations.

Au village, tu es auprès de ta famille, ce qui est une des plus sûres garanties du bonheur ; tu y vis simplement, libre et tranquille. Tu travaille en plein air, sous le beau ciel bleu, dans les champs. A la ville, tu seras enfermée dans un atelier malsain, où l'on respire un air vicié ; ta santé, s'altérera bien vite.

Comme ils sont agréables les dimanches, chez toi ! Après les offices auxquels on assiste en famille, ce sont les réunions sous l'ombrage avec les amies, et le soir, la veillée durant laquelle on s'amuse, on chante, on rit de si bon cœur ! A la ville, sans amies, triste et isolée, quels plaisirs aurais-tu ? Aucun.

2. " Je gagnerai de l'argent, objecteras-tu. " Peut-être, mais tu en dépenseras trois fois plus. La nourriture, le logement, tout est plus cher à la ville. Ici, tu ne dépenses presque rien ; on a forcément des goûts plus modestes à la campagne où l'on vit à peu de frais.

3. Enfin, ma chère Eulalie, le toit paternel t'offre toutes les garanties désirables de bonne conduite. Au milieu des tiens qui veillent sur toi, tu es à l'abri de tout mal, leur affection te protège. Loin d'eux, au contraire, tu seras entourée de tentations, de gens intéressés à te porter à mal faire. Seule, que deviendras-tu ?

Mais non, ma bonne amie, tu vas réfléchir et m'annoncer ton changement de résolution. Dans cet espoir, je t'embrasse de tout mon cœur.

Ton amie bien dévouée,

CHARLOTTE.

### II

#### COMPOSITION

##### LE LEVER DU SOLEIL

CANEVAS.— 1. Vous avez eu le projet de voir lever le soleil.— 2. Votre réveil.— 3. Votre départ avec un de vos parents.— 4. Etat du ciel, de la terre, des plantes.— 5. Vous arrivez sur un coteau.— 6. Ce que vous voyez alors à l'horizon.— 7. Réflexion durant le retour.

## DÉVELOPPEMENT

1. Depuis bien longtemps je désirais assister au lever du soleil ; tant de fois j'avais entendu dire à mon père que parmi les spectacles de la nature c'était peut-être le plus beau, le plus imposant ! Aussi je résolus de ne point laisser passer l'été sans me donner cet innocent plaisir, et un jour fut fixé avec un de mes cousins pour effectuer l'ascension d'une jolie colline, d'où nous devons voir admirablement ce tableau grandiose.

2. Tout dormait encore à la maison, et la lune seule éclairait la campagne, lorsque mon réveille-matin carillonna l'heure du lever. Je sautai à bas de mon lit et m'habillai prestement. Un instant après mon cousin arriva dans ma chambre, et, munis chacun d'un bâton ferré, nous nous mîmes gaiement en route.

3. Un silence plein de mélancolie régnait dans la plaine. Nous suivons la route déserte ; aucun bruit ne troublait la nature endormie, seul le clapotement de l'eau sur les bords de notre petite rivière.

4. Nous nous engageâmes bientôt dans le sentier qui montait en zigzags jusqu'au sommet de la colline ; à ce moment, les étoiles commençaient à pâlir au firmament, et une teinte blanchâtre s'épandait à l'horizon. La terre se faisait humide sous nos pas, l'herbe s'emperlait de rosée, un vent léger courait sur les plantes toutes ruisselantes sous la buée du matin.

5. — Quand nous arrivâmes au sommet de la montagne, la nature commençait à s'éveiller, une bande rose couronnait les monts du côté de l'Orient et les petits oiseaux saluaient en chœur le retour de la lumière.

6. — Debout, les yeux fixés vers la montagne qui s'élevait en face de nous, nous attendions dans une sorte de recueillement l'apparition de l'astre radieux. Bientôt le bleu du ciel s'accrut, les teintes rosées entrevues devinrent incandescentes, comme si elles reflétaient un feu caché.

Soudain l'horizon s'embrasa, et, comme une gerbe fulgurante, le roi du jour s'élança au-dessus de la montagne. D'un mouvement instinctif nous ployâmes les genoux, et, devant ce merveilleux et grandiose spectacle, nous fîmes notre prière du matin.

7. Notre curiosité était satisfaite, nous redescendîmes la colline l'esprit ravi, le cœur profondément impressionné. Et le long de la route, nous échangeâmes nos réflexions et nous nous disions : " Se peut-il qu'il y ait par le monde des gens qui nient l'existence d'un Créateur suprême ? Ah ! le seul examen de l'admirable rouage qui entraîne les mondes dans une vie immuable ne montre-t-elle pas quelle main a su les lancer dans l'espace, en leur traçant la route invariablement suivie ? "

---

**HISTOIRE NATURELLE**
**LES OISEAUX****I. LES RAPACES (*Suite et fin*)**

L'aigle et le hibou ont quelque chose de commun, c'est leur manière de se nourrir : tous les deux mangent de la chair et sont armés pour la chasse. A cause de cela on les



réunit, ainsi que tous les oiseaux qui ont la même manière de se nourrir, dans un même groupe, qu'on appelle les *rapaces*, ce qui veut dire : oiseaux *de proie*.

Comment appelle-t-on les oiseaux qui vivent de proie ?

Que veut dire le mot *rapace* ?

Citez un rapace qui chasse le jour.

Quelle est la forme du bec et des *serres* de l'aigle ? (1)

Comment se nomme le nid de l'aigle ?

Citez un *rapace* de nuit.

Qu'est-ce que le hibou a de remarquable ?

Quels animaux chasse-t-il ?

Est-il nuisible ?

---

## VARIÉTÉS

---

### UNE PAGE D'HISTOIRE

---

#### Les Evêques de Québec et leur loyauté à la Couronne britannique

---

LETTRE DE S. G. MGR BRUCHÉSI

Mgr l'archevêque de Montréal a adressé la lettre suivante au *Herald* relativement à un article reproduit dans la *Semaine Religieuse* de Québec :

“ Archevêché de Montréal, 12 janvier 1900.

“ Monsieur le directeur du *Herald*, Montréal,

“ Monsieur,

“ Les dépêches que vous avez reçues de Québec et que vous avez publiées dans votre journal d'hier soir, confirment ce que j'avais dit à votre reporter relativement à l'article de la *Semaine Religieuse* qu'il était venu me montrer.

Cet article n'a pas été publié avec l'approbation de Mgr Bégin, et l'a même été absolument en dehors de sa connaissance.

Vous apprenez de plus qu'il n'a pas été écrit par le rédacteur de cette revue et que son auteur n'est pas un Canadien. C'est la reproduction d'une partie d'un travail déjà paru dans une autre feuille.

L'article est regrettable, et sa publication qui, en tout temps, eût été malheureuse l'est particulièrement dans les circonstances pénibles où nous sommes.

C'est le sentiment du peuple canadien tout entier, c'est le sentiment du clergé et de l'épiscopat.

Mais puisqu'il n'a aucun caractère officiel—les renseignements que vous avez reçus le prouvent,—convient-il, vraiment, de lui donner autant d'importance qu'on le fait ? Les journaux d'Ontario ne s'en sont pas émus outre mesure et surtout se sont gardés d'en rendre responsable l'éminent prélat dans le diocèse duquel il a été publié.

A côté des explications qui vous étaient venues de Québec et qui réduisaient cet article à sa juste valeur, vous avez publié une dépêche d'Ottawa contre laquelle je crois de mon devoir de protester.

Cette dépêche qui contient, vous en conviendrez, de manifestes erreurs historiques, est une série d'injures à l'adresse de Mgr l'archevêque de Québec.

Quelles que soient les fins politiques que l'ont ait en vue, et l'avantage que l'on veuille tirer d'un évènement regrettable et inattendu, il n'est jamais permis d'être inconvenant et injuste.

---

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* du mois de février.

Mgr Bégin n'est pas, certes, l'homme dont votre correspondant tente de faire le portrait. Sa science profonde, sa prudence consommée, son esprit de justice et son grand zèle pour tout ce qui peut procurer la gloire de notre pays sont universellement reconnus.

Vous ne trouverez nulle part un citoyen plus loyal que lui.

On peut défendre, on doit défendre, quand on est évêque, des droits lésés, ce n'est pas là de la politique et de l'intrigue.

Je connais Mgr Bégin depuis de longues années, et il n'est pas d'évêque pour qui j'ai plus d'estime et d'admiration. Il est le digne successeur des Plessis et des Taschereau.

En ouvrant les colonnes de votre journal à votre correspondant d'Ottawa, comme vous l'avez fait, vous avez blessé au cœur le peuple de Québec et tous les catholiques de notre province.

Ce n'est pas dans nos journaux français, monsieur, que vous trouveriez un pareil langage à l'adresse des dignitaires de votre église. Les Canadiens avaient à peine lu l'écrit intempestif de la "Semaine Religieuse" de Québec, qu'ils s'en affligeaient et le blâmaient. Je demanderai maintenant à nos amis les Anglais du Canada s'ils approuvent de pareilles insultes contre l'un de nos plus illustres évêques.

Qu'on lise les mandements épiscopaux parus depuis la cession du Canada à l'Angleterre, que l'on repasse les instructions données au peuple par le clergé et qu'on nous cite une seule parole qui justifierait à notre égard le reproche de déloyauté.

Oui nous avons été loyaux et nous le serons toujours.

Nous aimons la France et quel Anglais osera nous le reprocher? Mais nous reconnaissons dans l'Angleterre la nation généreuse et puissante sous le drapeau de laquelle la Providence nous a fait passer pour sauvegarder notre religion et nos libertés saintes.

A l'étranger qui dit qu'elle nous opprime, nous opposons un formel démenti. Nous nous proclamons avec joie ses sujets et nous faisons des vœux pour qu'elle garde dans le monde sa place glorieuse, parce que nous croyons que Dieu a sur elle de grands desseins et que nous, petit peuple canadien-français, nous ne pourrions que souffrir de son prestige amoindri.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre serviteur,

† PAUL, arch, de Montréal."

#### LETTRE DE S. G. MGR BÉGIN

" Québec, le 15 janvier 1900.

" A Sa Grandeur,

Monseigneur Bruchési,

Archevêque de Montréal.

" Monseigneur,

" Je veux profiter d'un commencement de convalescence après une indisposition assez sérieuse, pour vous dire combien je vous remercie de la lettre si sympathique, si fraternelle, et en même temps si bien raisonnée et si convaincante que vous avez adressée au "Herald" à mon sujet. Je mets de côté les éloges bien mérités que votre excellent cœur me décerne. La tempête grondait déjà chez vous et je n'en savais rien; vous l'avez dissipée avant qu'elle soit arrivée jusqu'à moi.

" O tempora! O mores!" suis je tenté de m'écrier avec l'orateur romain, en constatant la désolante facilité avec laquelle on formule contre le clergé et même contre l'épiscopat canadien-français une accusation absolument injuste de déloyauté envers l'Angleterre. Un incident, très regrettable, sans doute, mais dont un mot d'explication facile à obtenir, eut suffi pour en atténuer la gravité, a servi de base à un réquisitoire formidable. Comme d'ordinaire en pareil cas, la conclusion dépassait démesurément les prémisses.

Et que j'avais bien raison de dire, en octobre dernier, aux fêtes jubilaires de Mgr l'archevêque d'Ottawa, que le souvenir des services rendus par l'Eglise, dort bientôt dans la poussière des bibliothèques, qu'il suffirait de l'en extraire pour confondre l'ignorance et les préjugés et que, d'une manière générale, on devrait avoir davantage la mémoire du cœur!

Il est vraiment déplorable que l'histoire de notre pays soit aussi peu connue. Un siècle et demi de franche et inaltérable loyauté à la Couronne Britannique ne suffit-il pas à nos compatriotes d'origine anglaise pour les convaincre de notre attachement au drapeau qui nous abrite ?

La loyauté des évêques et des prêtres canadiens-français ! elle est écrite en lettres d'or, en traits de feu, dans les fastes de l'histoire, et tous les souverains, tous leurs représentants qui se sont succédé ici depuis la cession du Canada à l'Angleterre—même ceux d'entre ces derniers contre lesquels il a fallu lutter légalement pour la défense des droits les plus légitimes—tous leur en ont rendu le plus solennel et le plus cordial témoignage.

Rappellerai-je ici un Monseigneur Briand qui, occupant le siège de Québec au tournant de l'histoire de la Nouvelle-France, vivant tour à tour sous le drapeau fleurdelisé et sous l'étendard britannique, loyal d'abord au premier jusqu'à ce que sur les plaines d'Abraham tout fut perdu fors l'honneur, et puis transférant généreusement au second l'hommage de sa loyauté entière, usa de toute son influence sacrée, aux jours terribles de 1775, pour garder le Canada-Français fidèle à ses nouveaux maîtres ? Et pourtant Dieu sait combien grande devait être la tentation pour les enfants de la France en Amérique d'unir leur sort à ces enfants d'Albion, moins scrupuleux, moins loyaux qu'eux.—et ne pourrait-on pas ajouter ?—moins vilipendés et plus facilement pardonnés pour une révolte réelle et efficace, que nous ne le sommes aujourd'hui pour une déloyauté chimérique. Si les émissaires catholiques des Etats-Unis, si l'appel chaleureux des officiers français qui servaient la cause de l'indépendance américaine ne purent triompher des dernières résistances du peuple canadien, c'est que la grande voix du chef de l'Eglise de Québec, invoquant les principes sacrés du respect dû à l'autorité régnante et stigmatisant du nom de " rebelles " ceux qui se laissent entraîner, opposa à la révolution une barrière infranchissable. Et l'Angleterre, déjà spoliée de la plus riche portion de son héritage en Amérique, dû à un évêque français la conservation de ce pays du Canada, l'un des plus précieux joyaux de la Couronne Impériale.

Que ne pourrais-je dire—si je ne voulais être bref—d'un Monseigneur Denaut dont le dévouement à l'Angleterre se traduisit par des actes d'une héroïque générosité, et d'un Monseigneur Plessis rappelant à ses diocésains, en 1807, " qu'il est impossible d'être bon chrétien sans être sujet loyal et fidèle, " et " qu'ils seraient indignes du nom de catholiques et de Canadiens, s'ils montraient de la déloyauté ou même de l'indifférence, quand il s'agit de remplir leurs devoirs de sujets dévoués aux intérêts de leur souverain ou à la défense du pays. " C'est cet illustre prélat qui, en 1812, s'employa tout entier et réussit à maintenir les Canadiens fidèles à l'allégeance britannique. La même attitude se retrouve chez Monseigneur Panet, l'oncle maternel du regretté Cardinal Taschereau.

Puis aux jours si regrettables de 1837-38, c'est Monseigneur Signay à Québec et l'un de vos prédécesseurs, Mgr Lartigue à Montréal qui s'interposent au nom de la religion pour apaiser des luttes fratricides : acte de loyauté qui leur a souvent attiré d'amers reproches de la part de quelques-uns de leurs compatriotes : devoir sacré qu'ils ont dû accomplir, nonobstant la voix du sang et de la tendresse paternelle. Nous retrouvons plus tard Mgr Baillargeon qui trace à ses ouailles la même ligne de conduite à l'égard des Fénéens envahisseurs et Mgr Taché qui, en un moment critique, pacifie ses Métis et les conserve à l'Angleterre.

Et si j'osais me citer moi-même, je pourrais répéter ce que j'ai dit en pleine France, en pleine cathédrale de Reims—aux grandes solennités du 14<sup>e</sup> centenaire du baptême de Clovis et de ses Francs—que, tout en conservant de l'affection pour notre ancienne mère-patrie, nous étions heureux de vivre à l'ombre du drapeau britannique et que nous habitons une des contrées les plus libres de la terre.

Comme il est facile de le voir, l'histoire s'est répétée depuis la cession du Canada jusqu'à nos jours et elle se répètera ainsi tant qu'il y aura un évêque catholique dans notre Canada. Nos bons amis semblent parfois l'oublier, la loyauté pour les enfants de l'Eglise du Christ, ce n'est pas une affaire de sentiment ou d'intérêt personnel, c'est un grave et rigoureux devoir de conscience découlant d'un principe sacré, immuable, éternel comme le divin Législateur. Qu'ils se rassurent donc sur l'attitude du clergé catholique en pareille matière : le passé a été inattaquable, l'avenir le sera, parce que nos principes catholiques ne changent pas.

Comme question de fait, je n'hésite pas à dire qu'on ne saurait trouver, même dans la plus haute aristocratie anglaise, une série d'hommes qui aient été plus loyaux que les évêques, que le clergé de Québec à la Couronne britannique. Cela devrait suffire, ce me semble, pour nous mettre à l'abri d'imputations dénuées de fondement solide, souverainement injustes et inconvenantes.

Si jamais, — ce qu'à Dieu ne plaise ! — la question de l'annexion aux États-Unis s'agitait sérieusement, il serait curieux de voir l'attitude respective de nos deux nationalités — Anglo-canadiens et Canadiens-français — en face de cette éventualité. J'aime à croire que nous n'aurions pas à rougir des nôtres en pareille occurrence, parce qu'ils sauraient encore une fois remplir leur devoir de loyaux sujets de Sa Majesté britannique.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de ma vive gratitude et de mes sentiments les plus affectueusement dévoués en N. S.

† L. N., Arch. de Québec.

P. S. — J'oubliais de vous dire que, à l'exemple de mes prédécesseurs, je n'ai aucun journal qui soit mon organe et que je ne me tiens responsable d'aucun écrit qui n'est pas signé de mon nom."

## Paysages Canadiens

### LA CHUTE DE SHAWINIGAN

A cet endroit, le St-Maurice nous apparaît large comme un fleuve, coulant ses eaux profondes entre des rives très escarpées. Sur le pic le plus élevé de la rive gauche où nous sommes, on a planté une grande croix ; de cet observatoire altier, on se rend mieux compte de l'étrange topographie qu'affecte ici le cours du St-Maurice. A nos pieds, il forme deux grands bassins, deux lacs d'un demi-mille et même plus de diamètre, l'un à gauche, l'autre à droite, décrivant une sorte d'∩ (U renversé) autour d'une presque île longue d'environ sept arpents. Que se passe-t-il donc derrière la pointe de ce promontoire hérissé de grands arbres qui nous masquent le trait-d'union entre les deux bassins ? Ce trait-d'union, ce sont les chutes, ou plutôt les cascades, car c'est sur une déclivité d'environ 45 degrés que le lit de la rivière se dérobe graduellement sous le poids énorme des eaux.

On nous apprend qu'entre les deux bassins il y a une différence de niveau de 160 pieds. Avant de s'engouffrer dans cet escalier de géant, la rivière est coupée par une grande île boisée en deux bras étroits qui se rejoignent au-dessous de l'île. Il faut voir l'effet de cette contraction soudaine d'une nappe d'eau de cette étendue. Ce n'est plus une rivière, c'est une mer en furie, un bondissement perpétuel de vagues échevelées, blanches d'écume, et cette descente infernale dure sur une distance de trois ou quatre arpents, jusqu'à ce que toute cette eau comprimée atteigne le bassin inférieur, où elle se calme subitement, trouvant tout l'espace qu'il lui faut pour se déployer à l'aise.

Le visiteur assiste le plus commodément du monde à ce drame de la nature, car on lui a tracé un joli sentier sur l'entier circuit de la presque île. Il trouve ça et là pour fauteuils d'orchestre de grands " boulders " juchés au bord même de l'abîme. Le spectacle donne l'impression de l'irrésistibilité absolue, d'une force sans bornes.

Pour les ingénieurs, gens positifs, ces cascades sont des chiffres ; ici ils ont beau jager, car tout est bien en vue, ils savent le nombre de tonneaux d'eau contenu dans le bassin supérieur, les distances exactes, les niveaux à un centimètre. Seulement, il y a peut-être quelque détail qui leur échappe, car les solutions varient considérablement. Il y en a qui estiment la capacité de développement de la chute de Shawinigan à 30,000 chevaux, d'autres vont libéralement jusqu'à 200,000, dont 100,000 à coup sûr réalisables ; j'ai même entendu dire que Shawinigan peut développer plus d'énergie que Niagara !

ULRIC BARTHE.

## COURS ILLUSTRÉ D'HISTOIRE DU CANADA

M. DE MONTMAGNY

*(Suite)*

Quelque temps après la prise du P. Bressani, M. de Champfour, gouverneur des Trois-Rivières, manda à M. de Montmagny que des hurons venaient d'arriver dans son poste avec trois prisonniers iroquois ; qu'ils en avaient cédé un aux Algonquins, et qu'il avait obtenu de ceux-ci, quoique avec bien de la peine, qu'ils ne fissent point mourir leur captif, avant que d'avoir reçu de ses nouvelles. Le gouverneur profita de cette conjecture, pour entamer des négociations de paix avec un ennemi qu'il se voyait hors d'état de réprimer. Il se rendit aux Trois-Rivières, et proposa une assemblée générale des sauvages voisins de la colonie.



QUÉBEC EN 1642

Au jour convenu, il parut dans la place du fort, qu'il avait fait couvrir de voiles de barques, et s'assit dans un fauteuil, ayant à ses côtés le gouverneur des Trois-Rivières et le P. Vimont, avec les principaux d'entre les Français. Les députés iroquois, au nombre de cinq, étaient à ses pieds, assis sur une natte, pour marquer plus de respect à Ononthio, qu'ils n'appelèrent jamais autrement que leur père ; les Algonquins, les Montagnais, les Atticamègues et quelques autres sauvages de la même langue, étaient vis-à-vis ; les Hurons demeurèrent mêlés avec les Français. Tout le milieu de la place était vide, afin que les orateurs pussent faire leurs évolutions sans embarras. Les Iroquois avaient apporté dix-sept colliers, qui étaient autant de paroles, c'est-à-dire de propositions qu'ils avaient à faire ; et, pour les exposer à la vue de tout le monde à mesure qu'ils les expliqueraient, ils avaient tendu sur deux piquets une corde pour les suspendre. Tout étant prêt pour la conférence, l'orateur prit un collier, et le présenta au gouverneur. " Ononthio, dit-il, prête l'oreille à ma voix : tous les Iroquois te parlent par ma bouche. Mon cœur n'a point de mauvais sentiments ; toutes mes intentions sont droites. Nous voulons oublier nos chansons de guerre, et leur substituer des chants d'allégresse. "

Aussitôt il se met à chanter en gesticulant et en se promenant à grands pas, ses collègues marquant la mesure avec leur *hé!* qu'ils tiraient en cadence du fond de leur poitrine. Le second collier remerciait le gouverneur d'avoir rendu la liberté à un iroquois; le troisième lui ramenait un français. Les autres avaient rapport à la paix qu'on devait conclure; l'un aplanissait les chemins, l'autre rendait la rivière calme, un autre enterrait les haches de guerre. Il y en avait pour représenter les festins qu'on allait se donner et les visites amicales qu'on allait se faire mutuellement. La pantomime dura trois jours. Deux jours après, M. de Montmagnu répondit aux Iroquois dans une assemblée aussi nombreuse que la première, et leur fit autant de présents qu'il avait reçu de colliers. Pioskaret, chef des Algonquins, et l'un des plus braves d'entre les sauvages, fit aussi son présent, et dit: "Voici une pierre que je mets sur la tombe de ceux qui sont morts durant la guerre, afin que personne ne s'avise d'aller remuer leurs os, et qu'on ne songe point à les venger." Un chef montagnais, appelé Negabamat, présenta ensuite une peau d'élan, et dit que c'était pour faire des souliers aux députés iroquois, de peur qu'ils ne se blessassent les pieds en retournant chez eux. La séance finit par trois coups de canon, et le gouverneur fit dire aux sauvages que c'était pour annoncer partout la nouvelle de la paix. Le lendemain les députés reprirent la route de leur pays. Deux français, deux hurons et deux algonquins s'embarquèrent avec eux, et trois iroquois demeurèrent en otages dans la colonie.



### LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION

*Fondatrice des Ursulines de Québec, en 1639*

Dans l'hiver qui suivit la paix des Trois-Rivières, on vit ce qu'on n'avait point encore vu depuis l'établissement du pays: Iroquois, Hurons et Algonquins chasser ensemble aussi paisiblement que s'ils avaient été d'une même nation. Les missionnaires profitèrent de ce calme pour travailler avec une nouvelle ardeur à la conversion des sauvages. La traite des pelleteries, qui se faisait principalement à Tadoussac et aux Trois-Rivières, fournissait l'occa-

sion d'en instruire un grand nombre. Ceux-ci rapportaient dans leurs cantons la connaissance des vérités chrétiennes, et ne manquaient jamais de revenir avec des prosélytes, que les missionnaires achevaient de disposer au baptême. Mais les Iroquois ne tardèrent pas à troubler ce calme si nécessaire à la propagation de la foi. Le P. Jogues retourna chez eux l'année suivante (1646), avec le sieur Jean Bourdon, ingénieur, homme d'énergie et d'expérience ; M. de Montmagny les avait chargés d'une mission assez délicate ; c'était d'aller affermir dans leurs bonnes dispositions ceux des cantons qui avaient signé la paix, et s'assurer des intentions réelles des Agniers, dont la conduite était assez suspecte. Les deux ambassadeurs furent bien reçus partout.



LE MONASTÈRE DES URSULINES DE QUÉBEC EN 1642

Le P. Jogues, après être venu rendre compte au gouverneur des dispositions des Iroquois, retourna une troisième fois chez ces barbares avec un secret pressentiment de sa mort prochaine. Il avait à peine passé les Trois-Rivières, qu'il se vit abandonné de ses conducteurs, et resta seul avec un jeune français nommé Lalande. Ils gagnèrent un village iroquois, où ils furent reçus comme des prisonniers. On leur déclara qu'ils étaient condamnés à mort, et on ne leur épargna ni les coups de poings ni les bastonnades. Enfin, le 17 octobre sur le soir, un huron ayant emmené le P. Jogues dans sa cabane pour lui donner à manger (car ni lui, ni son compagnon n'avaient encore rien pris de la journée), un iroquois, qui s'était caché derrière la porte, lui fendit la tête d'un coup de hache. Lalande eut le même sort un moment après. Cette perte fut d'autant plus sensible à la colonie qu'on venait de perdre l'hiver précédent deux des premiers missionnaires, le P. Enemond Massé et le P. Anne de Noue. Le premier mourut à Sillery dans l'exercice d'un zèle que rien ne rebuta jamais. Le second, étant parti des Trois-Rivières le 30 janvier pour aller disposer la garnison du fort Richelieu à célébrer la fête de la Chandeleur, s'écarta de ses guides, et fut trouvé, le jour même de la fête, à genoux au milieu de la neige.

(A suivre).

L'ABBÉ C.-H. LAVERDIÈRE, A. M.

# ENSEIGNEMENT PRATIQUE

## INSTRUCTION RELIGIEUSE

### CATECHISME

#### CHAPITRE SEPTIÈME - *Suite*

#### *De l'Incarnation et de la Rédemption*

73. Q. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est vrai Dieu ?

R. Je dis que Jésus-Christ est vrai Dieu, parce qu'il est le fils unique de Dieu, égal en tout à son Père et que par conséquent il a la nature divine.

74. Q. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est vrai homme ?

R. Je dis que Jésus-Christ est vrai homme parce qu'il a voulu naître de la bienheureuse Vierge Marie et prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

—Jésus-Christ a pris une âme semblable à la nôtre, c'est-à-dire pareille à la nôtre, quant à sa nature, mais non quand à ses imperfections.

L'âme de Jésus-Christ n'avait en elle ni la tache du péché origine ni les conséquences de ce péché.

Il n'en est pas de même du corps de Jésus-Christ qui était sujet aux mêmes misères, aux mêmes infirmités, aux mêmes douleurs que notre propre corps.

75. Q. Pourquoi dites-vous que Jésus-Christ est Notre Seigneur ?

R. Je dis que Jésus-Christ est Notre Seigneur parce qu'il nous a rachetés et que son Père nous a donnés à lui.

—On appelle seigneur le maître, le possesseur d'un pays, d'une terre, d'un état, d'une personne.

Jésus-Christ est Notre Seigneur ou notre maître pour deux raisons : 1. parce qu'il nous a créés ; Jésus-Christ, en effet, est notre créateur puisqu'il est Dieu ; or on est le maître de ce que l'on a fait, surtout quand on l'a fait de rien ; 2. parce qu'il nous a rachetés au prix de son sang ; or on est le maître de ce que l'on a acheté.

76. Q. Y a-t-il deux natures en Jésus-Christ ?

R. Oui, il y a deux natures en Jésus-Christ : la *nature divine* et la *nature humaine*.

—Jésus-Christ possède la nature divine parce qu'il a en lui tout ce qui convient à Dieu, il ne peut pas en être autrement puisque Jésus-Christ est la seconde personne de la Sainte-Trinité et qu'il est en tout égal à son Père.

Jésus-Christ possède la nature humaine parce qu'étant le fils de Marie il a en lui tout ce qui constitue un homme, c'est-à-dire un corps et une âme comme les nôtres.

77. Q. Y a-t-il en Jésus-Christ plusieurs personnes ?

R. Non : en Jésus-Christ il n'y a *qu'une seule personne* qui est la personne divine du Fils de Dieu.

—La nature humaine et la nature divine qui existent ensemble en Jésus-Christ ne font pas de lui deux personnes distinctes mais une seule, de même que notre âme et notre corps, qui sont deux substances différentes existant ensemble en nous, ne font pas de nous deux personnes distinctes.

Il n'y a pas de personne humaine en Jésus-Christ, de sorte que tous ses actes sont les actes d'un Dieu.

78. Q. Jésus-Christ a-t-il toujours été Dieu ?

R. Oui, Jésus-Christ a toujours été *Dieu*, puisqu'il est la seconde personne de la Sainte-Trinité et que de toute éternité il est égal à son Père.

Comme Dieu, Jésus-Christ a les mêmes perfections que Dieu le Père et par conséquent il est partout, il est immortel, etc.

79. Q. Jésus-Christ a-t-il toujours été homme ?

R. Non, Jésus-Christ n'a pas toujours été *homme* : il l'est devenu au moment de son incarnation.

—Comme homme, c'est-à-dire avec son corps et son âme. Jésus-Christ n'est pas partout mais seulement au Ciel et dans la Sainte Eucharistie.

ED. LASFARGUES,

*Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.*

## LANGUE FRANÇAISE

## COURS ÉLÉMENTAIRE

**VIII. Formation du féminin dans les adjectifs.**—Pour désigner (en français), le féminin ou genre moins fort, on termine l'adjectif par un son très-faible, la plus faible de toutes nos voyelles, l'*e* qu'on appelle quelquefois *e* muet parce qu'on le prononce à peine. Le plus souvent il suffit d'ajouter un *e* à l'adjectif masculin pour en faire un adjectif féminin.

Ainsi nous disons :

Le *grand* mur — La *grande* maison  
Un *arbre vert* — Une *feuille verte*  
Un *joli* bouquet — Une *jolie* fleur  
Un *renard rusé* — Une *chatte rusée*

C'est la règle générale ; mais il y a des exceptions.

Ainsi, quand un adjectif masculin est terminé par un *e* muet, il n'est pas nécessaire d'en ajouter un autre. Dans ce cas il n'y a aucun changement à faire.

Un *vaste* jardin — Une *vaste* prairie  
Un *homme aimable* — Une *femme aimable*

*Vaste* et *aimable* se prononcent et s'écrivent, vous le voyez, de la même manière pour les deux genres.

D'autres fois, pour former le féminin, il y a un changement plus considérable à faire à la terminaison de l'adjectif masculin. Vous apprendrez plus tard toutes ces exceptions. Remarquons seulement, dès aujourd'hui, celle qu'il est indispensable de connaître :

1. Vous savez déjà, car vous faites ces changements quand vous parlez, que certains adjectifs terminés en *eur* au masculin, se terminent en *euse* au féminin.

Un *aspect trompeur* — Une *apparence trompeuse*  
Un *discours flatteur* — Une *parole flatteuse*

2. D'autres adjectifs terminés en *teur* au masculin, se terminent en *trice* au féminin. On dit :

Un *abri protecteur* — Une *loi protectrice*  
Un *témoin accusateur* — Une *preuve accusatrice*

Vous remarquerez, mes enfants, que ces sortes d'adjectifs sont très-souvent employés substantivement :

Conducteur — *Conductrice*  
Dominateur — *Dominatrice*

3. Quand un adjectif masculin est terminé par un *t*, un *l*, un *n*, ou un *s*, on redouble presque toujours cette consonne avant d'ajouter l'*e* muet du féminin. Ainsi vous devez écrire :

Un *homme muet* — Une *femme muette*  
Un *bon père* — Une *bonne mère*  
Ce *mur est bas* — Cette *porte est basse*

4. Quand un adjectif masculin se termine par un *x* (l'*x* contenant un *s*), on le change en *s* et on ajoute l'*e* muet du féminin. Vous savez qu'on dit :

Il était *joyeux* — Elle était *joyeuse*  
Pierre est *jaloux* — Marie est *jalouse*

5. De même l'*f* et le *v* étant deux consonnes sœurs, f la forte et v la douce, il est naturel, quand un adjectif masculin est terminé par la forte f, de la remplacer par la douce v au féminin. Vous dites :

Un *cahier neuf* — Une *plume neuve*  
Un *meuble massif* — Une *porte massive*  
Un *cheval pousif* — Une *jument pousive*

6. Enfin d'autres adjectifs se disent au masculin de deux manières. Ainsi par exemple :

Un *beau* livre — et — Un *bel* arbre.  
 Un *nouveau* jeu — et — Un *nouvel* ami.  
 Un homme *fou* — et — Un *fol* émoi.  
 Un coussin *mou* — et — Un *mol* oreiller.  
 Un *vieux* chapeau — et — Un *vieil* habit.

C'est avec cette seconde forme, et en doublant la consonne qui termine l'adjectif au masculin, qu'on fait l'adjectif féminin :

Un *bel* arbre — Une *belle* fleur  
 Un *nouvel* ami — Une *nouvelle* amie  
 Un *fol* émoi — Une *folle* gaieté  
 Un *mol* oreiller — Une *pâte molle*  
 Un *vieil* habit — Une *vieille* robe

## QUESTIONNAIRE.

Comment forme-t-on ordinairement le féminin d'un adjectif ?

Quand l'adjectif est terminé par un *e muet* au masculin, comment l'écrit-on au féminin ? Et s'il est terminé par un *é* accentué ?

Comment les adjectifs en *eur* forment-ils leur féminin ? Comment, par exception, les adjectifs en *teur* forment-ils leur féminin ?

Quand l'adjectif est terminé au masculin par l'une des lettres *t, l, n, s*, qu'ajoute-t-on ordinairement avant l'*e* pour former le féminin ?

Quand l'adjectif est terminé au masculin par un *x*, conserve-t-on l'*x* au féminin ? par quelle lettre le remplace-t-on ?

Les adjectifs terminés au masculin par un *f* conservent-ils cet *f* au féminin ? Par quelle consonne remplace-t-on l'*f* ?

## EXERCICE

Former le féminin des adjectifs ci-dessous, et mettre un nom féminin à la place du nom masculin.

Un homme hardi.—Un garçon fort.—Un grand salon.—Un maître savant.—Un coq noir.—Un lac profond.—Un sentier étroit.—Un mur haut.

Faire l'exercice inverse sur les adjectifs et les noms suivants :

Une eau claire.— Une nuit obscure.—Une rumeur sourde.—Une poire mûre.—Une marche lente.— Une saison chaude.— Une pluie glaciale.— Une étoffe fine.

Ecrire au féminin pluriel les adjectifs suivants, en changeant le nom qu'ils accompagnent :

Un devoir facile.— Un oiseau rare.— Un vent terrible.— Un ami fidèle.— Un fardeau énorme.— Un immense travail.— Un vaste jardin.— Un terrain stérile.

Retrouver le masculin des adjectifs suivants, et changer le nom en conséquence :

Une personne opiniâtre.— Une étrange idée.— Une plante vivace.— Une parole sincère.— Une conscience ferme.— Une triste nouvelle.— Une tâche pénible.— Une forêt sombre.

Former oralement des phrases avec les noms et les adjectifs qui les qualifient, après la transformation opérée.

## Exercices de langue

Grammaire.—Construction de phrases renfermant un nom propre et un nom commun :

Paul a une règle.  
 Louis a une ardoise.  
 Emilie a une poupée.  
 Lucie a un dé.

RÉFLEXION.—*Je pourrais écrire une lettre...* à mon oncle Paul qui habite Montréal, à mon cousin André qui habite Sorel, à mon ami Robert qui habite Louiseville.

*Le facteur apporte à la maison...* des lettres de mon frère Emile, des journaux imprimés à Québec, des catalogues, des prospectus, etc.

ELOCUTION.—*Le papetier.* Les enfants étant disposés sur un seul rang, l'élève Pierre, par exemple, dira à chacun de ses camarades : *Voici un cahier*, ou : *Voici une gomme*, et tous s'efforceront de trouver une réponse simple.

*Exemple.*—PIERRE : Voici un crayon, André. —ANDRÉ : Je vais le tailler.—PIERRE : Voici une plume, Emilie. EMILIE : Je vais la tremper dans l'encre.—PIERRE : Voici...

INVENTION.—*Ce qui brille* : Le soleil, la lune, les étoiles, le feu, les lustres, le cuivre bien frotté, les chaussures bien cirées, le parquet, etc.

### Exercices d'invention

La maîtresse fait nommer plusieurs noms de fruits.

*La pomme.*

*La poire.*

*La prune.*

*L'abricot.*

*La pêche.*

*La cerise.*

*La noix.*

*La figue.*

*Le coing.*

*La noisette.*

L'élève indiquera le nom de l'arbre qui produit chacun de ces fruits.

La pomme est le fruit du *pommier*.

La poire est le fruit du *poirier*.

La prune est le fruit du *prunier*.

L'abricot est le fruit de l'*abricotier*.

La maîtresse s'efforcera de faire trouver une autre tournure de phrase, par exemple :

Le *pommier* produit des *pommes*.

Le *poirier* produit des *poires*.

Le *prunier* produit des *prunes*.

Ou encore :

C'est sur le *pommier* que poussent les *pommes*.

C'est sur le *poirier* que poussent les *poires*.

C'est sur le *prunier* que poussent les *prunes*.

### RÉDACTION

#### MON CHAPEAU

CANEVAS.— En quoi est mon chapeau.

Comment il est garni.

L'intérieur.

Comment il est retenu sur ma tête.

C'est maman qui l'a fait.

#### DÉVELOPPEMENT

Mon chapeau est en paille blanche.

Il est garni d'un ruban rouge et de deux coques de velours noir.

A l'intérieur, il y a une coiffe.

Mon chapeau est retenu sur ma tête à l'aide d'un caoutchouc, qui passe sous mon menton ou derrière ma natte.

C'est maman qui a fait mon chapeau. Il est très joli et il n'a pas coûté bien cher.

#### AUTRES SUJETS

Un canif.

Une bouteille.

### Orthographe et Élocution

#### DICTÉE

#### AVEZ DE L'ORDRE

Huit heures sonnent, Jeanne part pour l'école. Elle va chercher son panier dans sa chambre. Tout est en ordre dans cette chambre. Rien ne traîne sur les meubles ; les chaises sont à leur place ; le lit est bien fait ; les jouets sont serrés avec soin. Jeanne a beaucoup d'ordre ; ses habits sont très propres ; elle n'égare jamais ni ses livres ni ses cahiers ; son pupitre est toujours bien rangé. Jeanne sait qu'il faut une place pour chaque chose et que chaque chose doit être à sa place.

**ELOCUTION.** — Que faut-il entendre par ces mots : *servir ses jouets, ne pas égarer ses livres* ? De quelles manières pourrait-on rendre encore les mêmes expressions ?

— Que fait Jeanne avant de partir pour l'école ? Donnez une idée de l'ordre qui règne dans sa chambre, sur elle-même, dans les objets à son usage. Quel est le proverbe que Jeanne met en pratique ? Expliquer ce proverbe à l'aide de quelques exemples.

— Récit oral, puis écrit en s'aidant d'un canevas.

## COURS MOYEN

### EXERCICES D'INVENTION

1. Un verbe étant donné, trouver un sujet et un complément.

*Gaspiller.* L'enfant gaspille le pain.

*Traire.* La servante traite la vache.

*Tondre.* Le berger tond ses moutons.

2. Un nom étant donné, trouver deux verbes qui puissent lui convenir, et ajouter un complément.

La rivière ... *arrose et fertilise... la prairie.*

Les écoliers ... *courent et gambadent... sur la place.*

Le laboureur ... *laboure, herse... la terre.*

Le médecin ... *visite et soigne... les malades.*

La girouette ... *tourne et grince... sur le toit.*

La lavense ... *frotte et nettoie... le linge.*

Le soleil ... *dore et mûrit... les raisins.*

Le malade ... *rêve et s'agite... sur son lit.*

## RÉDACTION

### L'AGNEAU IMPRUDENT

**DÉVELOPPEMENT 1.** — Un berger avait beaucoup de brebis et d'agneaux, dont il prenait grand soin.

2. — Il leur donnait à manger de la bonne herbe bien tendre et à boire de l'eau bien pure.

3. — Un petit agneau cependant se trouvait malheureux de ne pouvoir courir où il voulait.

4. — Un soir, il s'éloigna du parc et pénétra dans un bois épais ; mais un méchant loup le prit et le dévora.

#### QUESTIONS

Qu'est-ce qu'un berger ? Le berger dont il est parlé dans cette historiette avait-il un grand troupeau ? En prenait-il beaucoup de soin ? Que lui donnait-il à manger ? à boire ? Qui est-ce qui se trouvait malheureux ? Pourquoi ? Que fit-il un soir ? Où pénétra-t-il ? Qu'arriva-t-il ?

**CANEVAS.** 1.— Le berger et son troupeau. 2.— Les soins du berger. —3. Le petit agneau mécontent de son sort. 4.—Son imprudence et sa punition.

## Elocution et grammaire

### DICTÉES

#### I

#### LES RÉCOMPENSES

Je travaille bien à l'école pour faire plaisir à mes parents et à mon maître. Si j'ai une bonne place à la fin du mois, ma mère me donnera des étrennes. Si mon maître n'est pas content de moi, je n'aurai rien.

**QUESTIONS ET EXPLICATIONS.** — Quel est le contraire d'une récompense ? Quelles sont les récompenses que vous a déjà values votre application ? — Quelles sont les étrennes que vous désirez ?

**EXERCICES.** — Transposez cette dictée à la 2e personne du singulier : *Tu travailles...* ; à la 3e personne du singulier : *Louis travaille...* ; à la 3e personne du pluriel : *Les élèves travaillent...*

## II

## L'ATMOSPHÈRE

L'air que nous respirons entoure le globe comme d'un léger voile. A mesure que l'on s'élève, sur les montagnes ou en ballon, on respire plus difficilement. A partir de dix-huit ou vingt mille pieds, l'air est si rare qu'il est impossible d'y vivre.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — Écrivez les mots *sphère, sphérique, hémisphère, atmosphère* — A quoi servent un voile et une voûte ? — Quelle est la forme ordinaire des boutons ? De quel mot est formé ce nom ? — et est le contraire de *déjà* ? de *impossible*.

EXERCICE — Conjuguez *respirer difficilement* à l'imparfait, au présent et au futur.

## III

## LE CULTIVATEUR DOIT S'INSTRUIRE

Les habitants de la campagne disent souvent que pour faire un bon agriculteur il suffit d'avoir de bons bras. C'est une grave erreur. Il faut d'abord que le cultivateur sache quelles sont les meilleures charrues pour le domaine qu'il exploite, le nombre de labours à faire, la profondeur à leur donner et à quelles époques ils doivent être faits. Il est aussi utile qu'il connaisse le rôle de l'air dans la terre, qu'il sache trouver la composition des plantes et du sol, afin d'approprier les cultures et les engrais au fonds qu'il cultive. L'agriculture est une science que le cultivateur doit apprendre.

EXPLICATIONS. — *Agriculteur* : celui qui cultive les champs. — *De bons bras* : des bras forts, vigoureux. — *Grave* : grande. — *Erreur* : fausse croyance, fausse idée. — *Domaine* : étendue de terrain, propriété d'une certaine importance. — *Exploite* : qu'il cultive, qu'il fait valoir. — *Epoque* : moment, à quel moment de l'année. — *Rôle* : ce que fait l'air dans la terre. — *Composition* : les matières qui forment les plantes et le sol. — *Approprier* : employer les engrais et ne cultiver que les plantes qui conviennent au sol que l'on cultive. — *Engrais* : toute matière que l'on met dans le sol pour nourrir les plantes.

## Récitations enfantines

## L'AIGUILLE

Pendant que l'épingle s'arrête  
Et fixe l'étoffe au genou,  
L'aiguille mobile, inq uiète,  
Fera toujours un nouveau trou.  
L'épingle, sérieuse et sage,  
Se repose le plus souvent ;  
Du progrès, l'aiguille est l'inage ;  
Elle va toujours en avant.

PIERRE DUPONT.

## JE SUIS UN GRAND GARÇON

Maintenant je vais à l'école  
J'apprends chaque jour ma leçon.  
Le sac qui pend à mon épaule  
Dit que je suis un grand garçon.  
Quand le maître parle, j'écoute  
Et je retiens ce qu'il me dit ;  
Il est content de moi, sans doute,  
Car je vois bien qu'il me sourit.

F GAUMONT.

## LES FORGERONS

Gais forgerons, frappons gaiement,  
Frappons sur l'enclume sonore,  
Frappons, frappons encôtre,  
Pour assouplir le fer ardent.  
Gais forgerons, frappons gaiement,  
Frappons sur l'enclume sonore,  
Frappons en répétant  
Notre refrain retentissant.

A. ECK.

## LE COQ

C'est moi le coq : coquerico !  
Ma crête sur mon bec se dresse  
Rouge comme un coquelicot.  
Je fais la guerre à la paresse ;  
Je chante avant le jour : debout ! coquerico !

Et le bon travailleur se lève  
Aussi gai que le gai soleil.  
Dans son lit le paresseux rêve ;  
Sommil du jour, méchant sommeil !  
Qui veut vivre cent ans, au cri du coq se lève.

JEAN AIGARD.

## COURS SUPÉRIEUR

## VOCABULAIRE

Trouver les principaux termes éveillés à l'esprit par le mot *cheval*.

(Exercice auquel prennent part tous les élèves ; les mots trouvés sont aussitôt écrits au tableau noir et entrent dans une petite phrase.)

Attelage. — Avoine. — Bidet. — Bouchonner. — Cavalcade. — Cavale. — Cavalerie. — Cavalier. — Chevalerie. — Chevalier. — Chevaucher. — Course. — Dada. — Destrier. — Ecurie. — Ecuyer. — Equarriseur. — Equestre (statue). — Equitation. — Etriller. — Fer. — Haras. — Haridelle. — Harnais. — Jockey. — Jument. — Poulain. — Rossinante.

PHRASES.—L'attelage suait, soufflait, était rendu. (Dire de quelle fable cette phrase est tirée.)—L'avoine se sème à la fin de mars.—Le bidet piqua des deux...

## Rédaction

## LE BEURRE

SUJET.—L'une de vos cousines, qui habite une grande ville, ne sait pas comment on obtient le beurre. Elle vous demande des explications à ce sujet.

Répondez-lui par une petite lettre.

CANEVAS.—Le beurre vient de la crème. Ce qu'on fait du lait trait. Comment on enlève la crème. La crème dans la baratte (description d'une baratte). Le battage du beurre. La formation du beurre. Le pétrissage. Formes diverses données au beurre.

## DÉVELOPPEMENT

Ma chère petite cousine,

Tu me demandes d'où vient le beurre ? Mais tout simplement du lait, ou plutôt de la crème. Lorsqu'on a traité les vaches, on met le lait dans de grandes terrines, qu'on dépose dans un endroit frais. La crème qu'il contient monte peu à peu à la surface et forme une couche qu'on enlève au moyen d'une écumoire.

Ensuite il faut battre le beurre. Cela, c'est très amusant, quoique parfois un peu long. On verse d'abord la crème dans une baratte. Une baratte est une espèce de petit tonneau debout, large à la base, étroit au sommet. (Vois, du reste, dans la marge, le dessin que j'ai essayé d'en tracer.) Dessus, un couvercle avec un trou ; dans cette ouverture, un bâton terminé à l'intérieur par une rondelle de bois percée de plusieurs ouvertures.

La crème étant dans la baratte, des deux mains, par coups rapides, mais uniformes et non interrompus, on agite de haut en bas le bâton et le disque. Des grumeaux se forment, se réunissent : c'est le beurre. On en fait une seule masse, que l'on pétrit avec soin, à plusieurs reprises, dans de l'eau très fraîche, pour en chasser le petit-lait. Enfin, on donne au beurre des formes diverses au moyen de moules en bois.

Si tu viens nous voir aux vacances, comme je l'espère, ma chère cousine, tu pourras fabriquer toi-même du beurre, et tu verras comme il est délicieux au sortir de la baratte.

Je t'embrasse bien tendrement.

ROSE C.....

## ORTHOGRAPHE, IDÉES ET GRAMMAIRE

## DICTÉES

## I

## CHAMPLAIN À LA RIVIÈRE PENTAGOUE (PENOBSCOT).

Champlain parle avec connaissance de cause, pour l'avoir parcourue, de la rivière Pentagouet, devenue légendaire par des descriptions fantastiques que Jehan Alfonse a agrémentées d'un luxe de détails dont on ne peut se faire qu'une faible idée sans les avoir lues. Il la remonta sur un parcours de vingt-cinq lieues, et il ne vit aucune ville, ni village, ni apparence qu'il y en ait jamais eu. Il put apercevoir tout au plus, le long

de ses rives, une ou deux cabanes inhabitées, de construction souriquoise. Le pays qu'elle arrose parut agréable à l'œil de notre explorateur ; il était boisé de chênes plantés comme à loisir. Champlain eut là une entrevue avec deux chefs de tribu, tous deux étaient accompagnés d'une soixantaine de sauvages. C'était la première fois, disaient-ils, qu'ils voyaient des chrétiens. Champlain leur fit annoncer par son *interprète* qu'il était envoyé auprès d'eux par M. de Monts pour leur assurer son amitié, et les mettre d'accord avec leurs ennemis, les Souriquois et les *Canadiens*. Il ajouta qu'il désirait habiter près d'eux, afin de leur montrer la culture de la terre, et de les tirer de l'existence misérable qu'ils menaient. Ce petit discours plein de *bienveillance* et de belles promesses parut les satisfaire. Champlain leur fit quelques présents ; puis chacun se retira, les sauvages *allant* de leur côté, et Champlain retournant à sa barque, très heureux d'avoir connu quelques représentants de cette tribu.

N.-E. DIONNE,

(Samuel Champlain).

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *l'avoir parcourue* : justifiez le féminin ? auxiliaire *avoir*, compl. dir. l' mis pour *rivière*. *Jehan Alfonse* : Orthographe ancienne de *Jean Alphonse* : pilote saintongeais qui conduisit la flotte de Roberval et fit un récit fantaisiste de son voyage. — *agrémentes* : justifiez le fém. pluriel ? auxiliaire *avoir*, compl. dir. *que* (descriptions) précède. — *luxue de détails* : donnez un équivalent ? *grand nombre de détails*. — *lues* : justifiez le fém. pluriel ? auxiliaire *avoir*, compl. dir. *les* (descriptions) précède. — *lieux* : ne pas confondre avec *lieu* (place) au pluriel *lieux*. — *qu'il y en ait jamais eu* : Pourquoi *eu* invariable ? participe d'un *verbe impersonnel*. Déterminez la forme impersonnelle ? ni apparence *qu'aucune ville eût jamais été là*. Que représente le pronom *y* dans le texte ? le *lieu* où est Champlain. Et le pronom *eu* ? la préposition de (euphonique) et le nom *ville*. [Il n'y eut jamais (de) ville]. — *interprète* : celui qui traduit le discours d'une langue dans une autre. — *Canadiens* : Il ne s'agit pas ici des Canadiens actuels, descendants des Français : mais des sauvages qui habitaient la partie appelée *Canada* à cette époque, (du Saguenay au St-Maurice). Le nom de *Canada* fut donné plus tard à tout le pays. — *bienveillance* : bonne disposition qui fait *vouloir du bien, désirer, souhaiter du bien* à quelqu'un. — *allant* : faites conjuguer ce verbe irrégulier : Ind. prés. *je vais, tu vas, ils vont ; j'irai ; j'irais ; que j'aille, que nous allions ; etc.*

## II

### LES COUTEAUX DES ANCIENS CANADIENS.

Un vieux *gentilhomme* canadien, dînant un jour au *Château Saint-Louis*, après la conquête, se servit à table d'un superbe couteau à *gaine*, qu'il portait *suspendu* à son cou. Son fils, qui était présent, et qui, suivant *l'expression* de son père, avait introduit chez lui les couteaux de table, pour faire l'Anglais, racontait qu'il pensa mourir de honte en voyant *ricaner* en-dessous les convives des deux sexes.

Les habitants se servaient toujours, *il y a cinquante ans*, de leur couteau de poche pendant le repas ; *les hommes, de couteaux plombés*. Un forgeron en fabriquait la lame ; les manches en bois étaient ornés de ciselures en *étain* ; et, comme cet instrument n'avait pas de ressort, le *patient* était contraint de tenir constamment la lame assujettie avec le pouce : l'esprit ingénieux de l'artiste facilitait l'opération au moyen d'un petit bouton placé à la partie de la lame *attenant* au manche. Les habitants s'en servaient avec beaucoup d'adresse ; mais les *novices* se pinçaient horriblement le *pouce* : un petit apprentissage était nécessaire. Les femmes se servaient de couteaux de poche ordinaires, qu'elles achetaient chez les boutiquiers.

PH. A. DE GASPÉ.

(Les Anciens Canadiens).

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *gentilhomme* : comment fait ce mot au pluriel ? Quoiqu'il s'écrive en seul mot, il prend la marque du pluriel aux deux parties qui le composent, il fait *gentilshommes*. La même remarque s'applique à *bonhomme* qui au pluriel fait *bons hommes*. — *Château Saint-Louis* : ancien château des gouverneurs français sur la terrasse Frontenac à Québec ; il n'en reste plus rien aujourd'hui. Un hôtel a été bâti sur son emplacement. — *gaine*, sorte de petite poche en cuir dans laquelle le couteau entraînait juste. — *dégainer* signifie ôter l'arme de la *gaine*, du fourreau. — *suspendu* : avec quoi s'accorde ce mot ? avec *qui* dont l'antécédent est *couteau* comme partie importante du tout, la *gaine* n'étant qu'accessoire. — *l'expression* : donnez ici un équivalent ? *les paroles*. — *ricaner* : rire à demi, sottement ou avec malice. — *il y a cinquante ans* : l'auteur a écrit cela il y a une trentaine d'années ; il faudrait donc dire aujourd'hui *quatre-vingts ans*. — *les hommes, de couteaux plombés*. Qu'est-ce que ce membre de phrase ? Une proposition elliptique ; *se servaient* est sous-entendu. Que signifie *plombés* ici ? *garnis d'ornements de plomb* ou plutôt d'*étain*, comme on le voit dans la phrase suivante. — *étain* : comment fait le verbe de ce nom ? *étamer*, d'où : *étamage, étameur*. — *patient* : justifiez l'emploi de ce mot ? c'était une gêne continue que de tenir la lame, et cela exerçait la patience. — *attenant* : Qu'est-ce que ce mot ? le participe présent du verbe *atténir* (inusité). *attenant* est surtout employé comme adjectif, il signifie *qui tient à, qui touche à*. On devrait donc écrire *attenanté* puisqu'il s'agit de la *partie* de la lame. — *novices* : ceux qui sont nouveaux dans quelque chose, qui ne sont pas encore habitués. — *pouce* : ne pas confondre avec *pousse* : une *pousse* est une jeune tige qui commence à *pousser*.

## MATHÉMATIQUES

## ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement. (1)

Dites : 6 et 16 ? 16 et 16 ? 6 et 26 ? 16 et 26 ? 6 et 36 ? 16 et 36 ? etc.  
— 6 et 17 ? 16 et 17 ? 6 et 27 ? 16 et 27 ? 6 et 37 ? 16 et 37 ? etc.— 6 et 18 ? 16  
et 18 ? 6 et 28 ? 16 et 28 ? 6 et 38 ? 16 et 38 ? etc.— 6 et 19 ? 16 et 19 ? 6  
et 29 ? 16 et 29 ? 6 et 39 ? 16 et 39 ? etc.— 6 et 20 ? 16 et 20 ? 6 et 30 ? 16  
et 30 ? etc.— 6 et 21 ? 16 et 21 ? 6 et 31 ? 16 et 31 ? etc.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION  
ET DE DIVISION

28. Si un gallon de lait coûte 24 centins, combien 3 pintes coûteront-elles ? Rép. 18 centins.

29. Cinq gallons d'huile coûte \$1.25, combien 3 gallons coûteront-ils ? Rép. 75 centins.

30. Si 3 livres de thé coûtent 96 centins, combien coûteront 1 livre et 12 onces ? Rép. 56 centins.

31. Quel est le poids en quintaux, quarts et livres de 576 barriques de sucre, chaque barrique pesant 14 quintaux, 1 qr. 20 lbs ? Rép. 832320 lbs ou 8323 quintaux 0 qr 20 lbs.

32. Les frais d'envoi d'un télégramme à une certaine ville sont de 30 centins pour 10 mots, plus 5 centins pour chaque mot additionnel ; que me coûterait une dépêche de 26 mots ? Rép. \$1.10.

## NOMBRES PREMIERS.— NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abrégé les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

A quelle classe de nombres appartient 61 ? A la classe des nombres premiers.—62 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 31.—63 ? A la classe des nombres divisibles ; facteurs premiers : 3, 3, 7 ; autres facteurs : 9, 21.—64 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 2, 2 ; autres facteurs : 4, 8, 16, 32.—65 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 5, 13.—66 ? nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 3, 11 ; autres facteurs : 6, 22, 33.—67 ? Nombre premier.—68 ? Nombre divisible ; facteurs premiers ; 2, 2, 17 ; autres facteurs : 4, 34.—69 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 3, 23.—70 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 5, 7 ; autres facteurs : 10, 14, 35.—71 ? Nombre premier.—72 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 2, 3, 3 ; autres facteurs : 4, 6, 8, 9, 12, 18, 24, 36.

(1) En additionnant deux nombres composés chacun de deux chiffres, procédez de la manière suivante : à un des nombres ajoutez les unités de l'autre puis les dizaines de l'autre. Ex. 16 et 16. Dites : 16 et 6, 22 et 10, 32.—Autre exemple : 16 et 26. Dites : 26 et 6, 32, et 10, 42.—Autre exemple : 16 et 36. Dites : 36 et 6, 42, et 10, 52.—Autre exemple : 16 et 17. Dites : 17 et 6, 23, et 10, 33.—Autre exemple : 16 et 27. Dites : 27 et 6, 33, et 10, 43.—Autre exemple : 16 et 37. Dites : 37 et 6, 43, et 10, 53. Etc.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS ORDINAIRES.

17. B offre son cheval à C pour un certain prix et A lui offre le sien  $\frac{1}{3}$  meilleur marché; B diminue son prix de ses  $\frac{3}{10}$  et A diminue le sien de son  $\frac{1}{5}$ ; C achète les deux chevaux pour : \$296. Combien chacun des vendeurs a-t-il demandé et combien a-t-il reçu ?

18. A fait les  $\frac{3}{5}$  d'un ouvrage en 11 jours; alors B vient à son secours et ensemble ils prennent 4 jours pour terminer l'ouvrage. Combien de jours chacun aurait-il mis à faire tout l'ouvrage ?

19. Un marchand achète du coton à raison de \$3 $\frac{3}{16}$  pour 20 verges et il le revend à raison de \$4 $\frac{1}{16}$  pour 25 verges. Quel est son profit sur une dépense de \$100 ?

SOLUTIONS :

17. Supposons que B demande \$3.

Alors A demandant  $\frac{1}{3}$  de moins demandera \$2.

B diminue son prix de ses  $\frac{3}{10}$  c'est-à-dire qu'il ne demande que les  $\frac{7}{10}$  de \$3 =  $\frac{21}{10}$  = \$2 $\frac{1}{10}$ .

A diminue son prix de ses  $\frac{1}{5}$  c'est-à-dire qu'il acceptera les  $\frac{4}{5}$  de ce qu'il avait d'abord demandé, (de \$2);  $\frac{4}{5}$  de \$2 =  $\frac{8}{5}$  = \$1 $\frac{3}{5}$ .

2 $\frac{1}{10}$  + 1 $\frac{3}{5}$  = \$3 $\frac{7}{10}$  ce que A et B auraient reçu s'ils avaient demandé \$3.

Autant de fois \$296 contiendront \$3 $\frac{7}{10}$ .

Autant de fois \$3 B a demandé et

Autant de fois \$2 A a demandé

$$296 \div 3\frac{7}{10} = 80 \text{ fois}$$

$$80 \text{ fois } \$3 = \$240 \text{ ce que B avait demandé}$$

$$80 \text{ fois } \$2 = \$160 \text{ " A " "}$$

$$80 \text{ fois } \$2\frac{1}{10} = \$168 \text{ ce que B a reçu}$$

$$80 \text{ fois } \$1\frac{3}{5} = \$128 \text{ " A "}$$

$$168 + 128 = \$296 \text{ " A et B ont reçu.}$$

18. A fait les  $\frac{3}{5}$  en 11 jours

" fera  $\frac{1}{5}$  " 11 "

$$\text{" " } \frac{1}{5} = \frac{11 \times 5}{5} = \frac{55}{5} = 11 \text{ jours Rép.}$$

A a travaillé en tout 15 jours.

A en 11 jours fait  $\frac{3}{5}$

" " 1 " fera  $\frac{3}{5} \times 11$

" " 15 " a fait  $\frac{3}{5} \times 15 = \frac{9}{1}$  de l'ouvrage

Donc B a fait le reste de l'ouvrage c'est-à-dire  $\frac{11}{11} - \frac{9}{11} = \frac{2}{11}$  en 4 jours.

$$\frac{2}{11} = 4 \text{ jours}$$

$$\frac{1}{11} = \frac{4}{2}$$

$$\frac{11}{11} = 2 \times 11 = 22 \text{ jours. Le temps que B aurait mis à faire tout l'ouvrage seul. Rép.}$$

19. 20 $\frac{3}{16}$  = nombre de verges acheté pour \$1.

$$20 \times 100 = \text{" " " " " } \$100$$

$$2\frac{3}{16}$$

$$20 \times 100 = \text{nombre de fois 25 verges en ce que le marchand a acheté pour } \$100.$$

$20 \times 100 \times 4 \frac{41}{100} =$  ce que rapporte au marchand, la vente du nombre  
 $3 \frac{11}{16} \times 25$  de verges qu'il a payé \$100 = 111  $\frac{1}{2}$ .  
 Prix de vente \$111  $\frac{1}{2}$ .—Prix d'achat \$100 = Profit \$11  $\frac{1}{2}$ . Rép.

## INTÉRÊTS

7.—Un homme prête \$875 pendant un an à 6% ; quel intérêt doit-il recevoir ?

Q. Qu'entendez-vous par le mot intérêt dans ce cas ? R. L'intérêt c'est le loyer, la rente de l'argent prêté.

Q. Comment s'appelle la somme prêtée ? R. La somme prêtée s'appelle *capital*.

Q. Qu'est-ce qu'on entend par à 6% ? Par à 6%, on entend que le prêteur recevra un loyer de \$6 pour chaque \$100, ou de .06 pour chaque piastre ou, en termes plus généraux, il recevra un loyer égal au .06 ( $\frac{6}{100}$ ) de la somme prêtée. 6% s'appelle *taux*.

L'intérêt ou le loyer de \$1 est .06

" " " " \$875 sera

875 fois l'intérêt de \$1 ou  $.06 \times 875 = \$52.50$ .

Si les élèves comprennent parfaitement ce premier problème, quelle nécessité y a-t-il de charger leurs mémoires de la règle suivante : Pour trouver l'intérêt pour un an, on multiplie le capital par le taux et on divise par cent ; s'ils ne l'ont pas compris, la règle n'est qu'une béquille.

Donnez de nombreux exemples à des taux différents.

8.—Un homme prête \$875 pendant 3 ans à 5% ; quel intérêt doit-il recevoir ?

L'intérêt ou loyer de \$1, pendant 1 an, est... \$.05

" " " " " 3 ans, " .. \$.05  $\times$  3

" " " " \$875, " " " " .. \$.05  $\times$  3  $\times$

875 = \$131.25 Rép.

9.—Un homme prête \$875 pendant 3 ans et 9 mois à 8%, quel intérêt doit-il recevoir ?

L'intérêt de \$1, pendant 1 an, est..... .08

" " " " 3 ans, " ..... .08  $\times$  3

9 mois sont les  $\frac{9}{12} = \frac{3}{4}$  d'un an.

L'intérêt de \$1, pendant 3 ans et  $\frac{3}{4}$ , est..... .08  $\times$   $3 \frac{3}{4}$

" " \$875 " 3 " "  $\frac{3}{4}$ , est ..... .08  $\times$   $3 \frac{3}{4} \times$

875 = \$262.50.

*Note.*— On peut trouver l'intérêt des mois au moyen des *parties aliquotes* si on le juge à propos.

10.— Un homme prête \$875 pendant 4 ans 8 mois et 17 jours à 7  $\frac{1}{2}$ %, quel intérêt doit-il recevoir ?

*Solution :*

(Il ne faut pas oublier que l'année commerciale au Canada n'est pas de 360 jours mais bien de 365 jours.)

L'intérêt de \$1 pendant 1 an est..... .075

" " \$1 " 4 ans " ..... .075  $\times$  4

8 mois sont les  $\frac{8}{12} = \frac{2}{3}$  d'un an.



Multipliant (1) par 11 et (2) par 10 on a :  $110x + 330y = 1320$  centins (3)

$$110x + 450y = 1400 \quad \text{''} \quad (4)$$

Soustrayant (3) de (4) on a :

$$120y = 80 \quad \text{''}$$

$$10y = \frac{80}{120}$$

$$10y = \frac{80 \times 10}{120} = 20 \text{ cen-}$$

tins prix d'achat d'une livre de sucre.

tins prix d'achat de 3 livres de sucre. Rép.

$$30y = \frac{80 \times 30}{120} = 20 \text{ cen-}$$

Substituant dans (1) 20 centins à 30 y on a :  $10x + 20 = 120$

$$10x = 120 - 20 = 100$$

$$10x = 100 \quad \text{Prix d'une}$$

livre de thé. Rép.

### Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau, ou faites-la faire par un élève.

#### CARRÉ ET RACINE CARRÉE

40. La surface d'un carré est 1225 pieds, quel en est le côté ?

*Démonstration et solution :*

La surface d'un carré se trouve en multipliant le côté par lui-même. 1225 est donc le produit de deux facteurs semblables ou autrement 1225 est le produit d'un certain nombre par lui-même ; il s'agit donc de trouver le **nombre** QUI, MULTIPLIÉ PAR LUI-MÊME, DONNERA POUR PRODUIT 1225. Le nombre, qui multiplié par lui-même, donnera pour produit 1225 est appelé la **racine carrée** de 1225 et l'opération par laquelle on obtient cette racine est appelée *extraction de la racine carrée*.

En extrayant une racine carrée il faut :

1° Déterminer combien de chiffres il y aura dans cette racine.

Au moyen de la table suivante il sera facile de trouver une règle qui permettra de déterminer le nombre de chiffres qu'il y aura dans la racine d'un carré donné.

Racines 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 100 1000 etc.

Carrés 1 4 9 16 25 36 49 64 81 100 10000 1000000 etc.

Quand un carré n'a qu'un ou deux chiffres c'est-à-dire est inférieur à 100, sa racine n'a qu'un chiffre ; quand un carré n'a que trois ou quatre chiffres, c'est-à-dire est compris entre 100 et 10000 à 10000, sa racine n'a que deux chiffres ; quand un carré n'a que cinq ou six chiffres, c'est-à-dire est compris entre 10000 et un million, sa racine n'a que trois chiffres, etc.

AUTRE EXPLICATION.—1° Une racine d'un chiffre multipliée par elle-même produit un carré représenté par un ou deux chiffres.

Exemples.— $3 \times 3 =$  le carré 9 (un chiffre).— $5 \times 5 =$  le carré 25 (deux chiffres).— $9 \times 9 =$  le carré 81 (deux chiffres). Donc tout carré de un ou de deux chiffres aura une racine représentée par un chiffre.

2° Une racine de deux chiffres multipliée par elle-même produit un carré représenté par trois ou quatre chiffres. Exemples.  $10 \times 10 =$  le carré 100 (trois chiffres).— $30 \times 30 =$  le carré 900 (trois chiffres).— $31 \times 31 =$  le carré 961 (trois chiffres).— $32 \times 32 =$  le carré 1024 (quatre chiffres).

—  $99 \times 99 =$  le carré 9801 (*quatre chiffres*). Donc, tout **nombre** composé de **trois** ou de **quatre** chiffres aura pour racine un nombre compris entre **10** et **99** ou un nombre de **deux** chiffres.

3° Une racine de **trois** chiffres multipliée par elle-même produit un **carré** représenté par **cinq** ou **six** chiffres. *Exemples.*  $100 \times 100 =$  le carré 10000 (*cinq chiffres*).—  $300 \times 300 =$  le carré 90000 (*cinq chiffres*).—  $310 \times 310 =$  le carré 96100 (*cinq chiffres*).—  $320 \times 320 =$  le carré 102400 (*six chiffres*).—  $999 \times 999 =$  le carré 998001 (*six chiffres*). Donc, tout nombre composé de **cinq** ou de **six** chiffres aura pour racine un nombre compris entre 100 et 999 ou un nombre de **trois** chiffres. Etc. etc.

RÈGLE POUR DÉTERMINER LE NOMBRE DE CHIFFRES QU'IL DOIT Y AVOIR DANS LA RACINE CARRÉE D'UN CARRÉ DONNÉ. Partager le carré donné en tranches en commençant par la droite. (La dernière tranche à gauche peut n'avoir qu'un chiffre.) Autant de tranches qu'il y aura dans le carré, autant de chiffres il y aura dans la racine.

Combien de chiffres dans les racines des nombres suivants : 576, 961, 1024, 56644, 119025, 6421156.

#### Solutions

- 576 Deux tranches ; donc la racine sera un nombre de deux chiffres.  
 961 Deux tranches ; donc la racine sera un nombre de deux chiffres.  
 1024 Deux tranches ; donc la racine sera un nombre de deux chiffres.  
 56644 Trois tranches ; donc la racine sera un nombre de trois chiffres.  
 119025 Trois tranches ; donc la racine sera un nombre de trois chiffres.  
 6421156 Quatre tranches ; donc la racine sera un nombre de quatre chiffres.

(A suivre.)

## TENUE DES LIVRES

(Droits réservés.)

JOURNAL DE LA 14<sup>e</sup> SÉRIE D'OPÉRATIONS COMMERCIALES

Montréal, 2 février 1899.

Fév.		à	Divers			
	Divers					
	Mdises			2367	50	
	Effet à recevoir			575		
	Caisse			6472	50	
	P. Richard			20		
	Art. Joseph			120		
	N. Arthur			35		
		à	P. Boomer			60
			" R. Pruneau			25
			" <i>Nom de l'élève</i>			4752
			" Edouard Martin			4752
			" Effet à recevoir	150		150
" 5	Caisse		" Effet à recevoir	300		300
" 5	Caisse		" Effet à payer	600		600
" 5	Mdises		" P. Richard	12		12
" 7	Caisse					
		A rapporter.....		10652	00	10652 00

Montréal, 8 février 1899.

Dr Cr

			10652	00	10652	00
		Report.....				
Fév. 8	P. Boomer	“ Effet à payer	30		30	
“ 9	R. Pruneau	“ Caisse	15		15	
“ 10	Divers	“ Mdises			287	50
	Caisse	“	87	50		
	Effet à recevoir	“	150			
	P. Richard	“	50			
“ 10	Caisse	“ Effet à recevoir	125		125	
“ 10	Caisse	“ Mdises	187	50	187	50
“ 10	Frais généraux	“ Caisse	20		20	
“ 12	Divers	“ Mdises			600	
	Caisse	“	300			
	Effet à recevoir	“	200			
	Art. Joseph	“	100			
“ 13	Caisse	à Mdises	833	75	833	75
“ 14	Mdises	“ Effet à payer	1120		1120	
“ 14	Caisse	“ Mdises	875		875	
“ 15	Effet à payer	“ Mdises	600		600	
“ 15	Caisse	“ Mdises	435		435	
“ 16	Mdises	“ Effet à payer	600		600	
“ 17	N. Arthur	“ Mdises	190		190	
“ 17	Caisse	“ Mdises	95		95	
“ 17	Frais généraux	“ Caisse	17		17	
“ 19	Caisse	à Effet à recevoir	150		150	
“ 19	Mdises	“ Divers	1150			
		“ Caisse			700	
		“ Effet à payer			300	
		“ R. Pruneau			150	
“ 19	Caisse	“ Mdises	600		600	
“ 20	Caisse	“ Effet à recevoir	200		200	
“ 20	Effet à recevoir	“ Mdises	285		285	
“ 20	Caisse	“ Mdises	118		118	
“ 21	Effet à payer	“ Caisse	30		30	
“ 21	Caisse	“ N. Arthur	100		100	
“ 21	Caisse	“ Mdises	281	25	281	25
“ 21	Caisse	“ Effet à recevoir	125		125	
“ 22	Mdises	“ P. Boomer	560		560	
“ 22	Caisse	“ Mdises	360		360	
“ 22	Effet à payer	“ Caisse	1120		1120	
“ 23	Mdises	“ R. Pruneau	840		840	
“ 24	Effet à payer	“ Caisse	600		600	
“ 24	Caisse	“ Art. Joseph	80		80	
“ 24	P. Boomer	“ Caisse	300		300	
“ 24	Caisse	“ N. Arthur	50		50	
“ 24	Caisse	“ Mdises	1140		1140	
“ 24	Frais généraux	“ Caisse	25		25	

J. AHERN.

## Bibliothèques Scolaires et Paroissiales

## INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

**Leçons de langue française.**— Volumes faisant partie des ouvrages classiques des Frères des Ecoles Chrétiennes.

**Cours élémentaire**, livre de l'élève, 90 centimes ; livre du maître, 2 fr. 40.

**Cours moyen**, livre de l'élève, 1 fr. 20 ; livre du maître, 3 fr.

**Cours supérieur**, livre de l'élève, 2 fr. 10, livre du maître, 6 fr.

**Cours complémentaire**, livre de l'élève, 1 fr. 70 ; livre du maître, 6 fr., chez Pousielgue, à Paris, et chez Mame, à Tours.

Avec ces divers volumes sous la main, on peut faire chez soi de très profitables études orthographiques.

**Les Grands Saints de France et leurs amis**, par Charles d'Héricault. Un volume in-12. Prix : 3 fr. 50, chez Bloud & Barral, à Paris.

M. Chs d'Héricault est décédé l'automne dernier, et ce livre fut la dernière de ses belles et bonnes œuvres.

Les grands Saints de France et leurs amis, c'est l'histoire de ces premiers évêques " qui ont fait la France comme les abeilles font leurs ruches ; " c'est saint Rémi qui fait Clovis chrétien ; c'est sainte Clotilde ; c'est saint Martin dont la chape devient un glorieux étendard ; c'est saint Eloi ; c'est Charlemagne, l'ami des papes ; c'est saint Bernard, dont l'éloquence et la vertu poussent les chrétiens d'Occident à la Croisade ; c'est saint Louis, le modèle des rois ; c'est saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal ; c'est saint Vincent de Paul et les Filles de la Charité ; en un mot, c'est toute une phalange d'élite qui défile sous nos yeux.

**Saint Alphonse de Liguori** 1696-1787, par le R. P. Berthe, rédemptoriste. Deux volumes gr. in-8. Prix : 12 fr., chez V. Retaux, à Paris.

En tête de cette étude biographique, l'auteur a mis, comme épigraphe, cette parole de l'Apôtre :—" Agis en vrai soldat du Christ Jésus."

" Aujourd'hui, dit-il, il s'agit de susciter de vrais soldats, des confesseurs de la foi et, au besoin, des martyrs. Or chacun le sait, le meilleur moyen de ranimer dans les cœurs la flamme de l'enthousiasme chrétien, c'est de mettre sous les yeux des catholiques la vie et les combats de ceux qui se sont faits les chevaliers du Christ et de son Eglise. Aux premiers siècles, quand le sang coulait à flots, on lisait dans les assemblées les Actes des martyrs, et les hommes, les enfants, entraînés par l'exemple, couraient au-devant des supplices. C'est précisément dans l'intention et avec l'espérance d'encourager prêtres et fidèles à combattre le bon combat, que je livre aujourd'hui au public l'histoire d'un intrépide lutteur : saint Alphonse de Liguori.

" La vie de ce grand saint est merveilleusement adaptée aux besoins de notre temps. En admirant les actes héroïques de ce chevalier chrétien, les indifférents se réveilleront du sommeil léthargique dans lequel ils sont plongés, les désespérés reprendront courage, les présomptueux continueront à compter sur Dieu, mais comprendront que nul n'a droit à l'assistance divine s'il ne paie de sa personne ; et enfin les catholiques plus ou moins séduits par l'illusion libérale, apprendront du saint docteur à mourir plutôt que de transiger."

Fort recommandable à cause des leçons qui s'en dégagent, cette *Vie* de saint Liguori ne l'est pas moins au point de vue de l'exactitude historique. Le R. P. Berthe a compulsé dix volumes in-folio de documents authentiques trouvés dans les archives des Rédemptoristes, et les vingt-quatre volumes qui contiennent des dépositions données, aux diverses phases du procès de canonisation, par une centaine de témoins. Ces minutieuses recherches lui ont permis de compléter les *Mémoires* du P. Tannoia sur la vie et la Congrégation d'Alphonse-Marie de Liguori.

**Le protestantisme contemporain**, par le R. P. Dom Baltus. Brochure in-8. Prix : 1 fr., chez Douxfils, à Namur.

C'est une conférence qui a été dernièrement faite au Cercle l'*Emulation*, à Namur, Belgique. Les contradictions du protestantisme y sont dévoilées avec autant de verve que de logique. Ceux qui s'occupent de polémiques religieuses trouveront profit à lire cette étude.

**Où allons-nous ?** par le R. P. Lodié, S. J. Petit volume de 200 pages in-16. Prix : 75 centimes, à la Maison de la Bonne Presse, Paris.

Pour l'étude du grand problème dont personne ne saurait se désintéresser, celui de la vie future, le P. Lodié s'est tracé le plan suivant :— " Nous consulterons les données de l'expérience, soit en observant les opérations et les tendances de notre nature, soit en rappelant les faits les plus significatifs de l'histoire ; souvent aussi nous rapporterons les témoignages et les appréciations des hommes les plus éminents par leur science et leur génie, pour mettre mieux en lumière les raisons que nous allons exposer. "

**Vie de Sœur Thérèse-Madeleine**, par M. l'abbé Marandat. Un volume in-8 de 477 pages in-8. Prix : 7 fr. 50, chez Delhomme & Brigué, à Paris.

Cette religieuse, dont la vie s'étend de 1801 à 1863, fonda les Carmels de Tulle et du Dorat. Animée de l'esprit apostolique, elle a exercé la plus heureuse influence sur les âmes qui se sont trouvées dans la sphère de sa grande activité.

Elle a été, suivant le mot de Mgr Gay, " une Carmélite hors ligne. "

**Les confidences de Marguerite**. Un volume de 263 pages in-16. Prix : 2 fr. 50, chez Vitte, à Lyon.

Cet ouvrage anonyme, auquel des approbations épiscopales ont été données, est parvenu à sa cinquième édition.

Bienfaisante et agréable lecture pour des jeunes filles que la maison d'éducation vient de rendre au monde.

**The christian father.**— *What he should be, and what he should do.*

**The christian mother.**— *The education of her children.*

Ces petits livres sont deux écrins remplis des perles de la sagesse chrétienne. Prix (reliure toile) : 35 cts chacun, chez Benziger, à New-York.

**La Famille Chrétienne.**— Bulletin mensuel des Associations de la Sainte-Famille. Prix de l'abonnement : 2 fr. 50 par an. Editeurs : Desclée, de Brouwer & Cie, à Bruges.

Cette excellente revue, qui vient d'être fondée par la Société de Saint-Augustin, a pour but de maintenir ou de ramener dans les familles l'esprit vraiment chrétien, en s'attachant aux bons principes et en résistant aux erreurs du jour, sous quelque forme qu'elles se cachent.

" Nous voulons être actuels, ont déclaré les fondateurs, et nous nous efforcerons d'être intéressants. D'ailleurs, nous nous sommes attaché, dans ce but, des collaborateurs éminents. "

Ce périodique, dont la première livraison a paru au mois de janvier 1900, est donc, à tous égards, absolument recommandable.

Boîte-Poste 63, Québec.

J.-F. DUMONTIER.

---

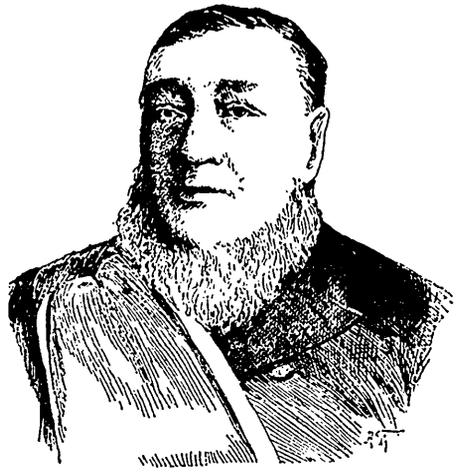
## Au Transvaal

Depuis le 1er février dernier, les armées anglaises ont subi bien des revers en Afrique. Dans le Natal, le général Buller a tenté plusieurs fois de délivrer Ladysmith, mais il a été repoussé chaque fois après avoir subi de lourdes pertes : plus de mille hommes.

Dans l'ouest, l'arrivée de lord Roberts, commandant de toutes les forces anglaises du Sud-Africain, a changé considérablement la situation. Roberts a concentré les armées britanniques, et il a réussi à dégager Kimberley puis a repoussé l'armée boer commandée par le général Cronje.



M. CHAMBERLAIN  
*Ministre anglais des colonies*



M. KRUGER  
*Président de la république du Transvaal*

Les dépêches arrivées depuis une semaine annoncent que les régiments de Roberts ont cerné complètement Cronje et ses vaillants soldats, qui se déclarent bien décidé à vaincre ou à mourir jusqu'aux derniers. Il est aussi rumeur que Joubert abandonnerait la colonie de Natal pour voler au secours de Cronje. Si ce dernier succombe avant l'arrivée de Joubert, Roberts se dirigerait alors vers Bloemfontein, et de là à Prétoria. Mais il est bien certain que ce programme ne s'accomplira pas sans de sanglantes batailles. On annonce même que Cronje s'est rendu et que Ladysmith est délivrée.

Depuis l'arrivée du général Roberts à la rivière Modder, 1500 soldats anglais sont tombés sur le champ de bataille. Au nombre de ces malheureuses victimes de la guerre se trouvent 100 Canadiens, dont 20 tués et 80 blessés.

Il est probable que lorsque *L'Enseignement Primaire* arrivera à ses lecteurs, de graves événements auront eu lieu en Afrique, et que la guerre sera peut-être virtuellement terminée.

---

## AU COIN DU FEU

---

### L'éducation maternelle

---

Mon éducation était toute dans les yeux plus ou moins sereins et dans le sourire plus ou moins ouvert de ma mère. Je n'avais jamais à lutter ni avec moi-même ni avec personne. Tout m'attirait, rien ne me contraignait. Le peu qu'on m'enseignait m'était présenté comme une récompense. Mes maîtres n'étaient que mon père et ma mère : je les voyais lire et je voulais lire ; je les voyais écrire et je leur demandais à m'aider à former mes lettres. Tout cela se faisait en jouant, aux moments perdus, sur les genoux, dans le jardin, au coin du feu du salon, avec des sourires, des badinages, des caresses. J'y prenais goût, je provoquais moi-même les courtes et amusantes leçons. J'ai ainsi tout su, un peu plus tard, il est vrai, mais sans me souvenir comment j'ai appris, et sans qu'un sourcil se soit froncé pour me faire apprendre. J'avancais sans me sentir marcher. Ma pensée, toujours en communication avec celle de ma mère, se développait, pour ainsi dire, dans la sienne.

Je n'eus ni maître de lecture, ni maître d'écriture, ni maître de langues. Le goût de la lecture m'avait pris de bonne heure. On avait pensé à me trouver assez de livres appropriés à mon âge pour alimenter ma curiosité. Ces livres d'enfants ne me suffisaient déjà plus ; je regardais avec envie les volumes rangés sur quelques planches, dans un cabinet du salon. Mais ma mère modérait chez moi cette impatience de connaître ; elle ne me livrait que peu à peu les livres et avec intelligence. Mais je puisais surtout dans l'âme de ma mère ; je lisais à travers ses yeux, je sentais ses impressions, j'aimais à travers son amour. Elle me traduisait tout : nature, sentiments, sensations, pensées. Son âme était si lumineuse, si colorée et si chaude qu'elle ne laissait de ténèbres et de froid sur rien.—LAMARTINE.

## BIBLIOGRAPHIE

LE CANADA ECCLÉSIASTIQUE.—*Almanach-annuaire du clergé canadien*.—La maison Cadieux & Derome, de Montréal, vient de publier le véritable livre d'or des catholiques du Canada. Ce bijou de volume contient, outre des renseignements complets sur l'organisation de l'Eglise, l'épiscopat et le clergé canadien, le portrait de S. S. Léon XIII, celui du délégué apostolique, Mgr Falconio, ainsi que celui de tous les archevêques et évêques du Canada. Adresse : Cadieux & Derome, libraire, Montréal.

MANUEL DE L'INSTITUTEUR CATHOLIQUE.—De la province de Québec. — Préparé par Paul de Cazes, secrétaire du département de l'Instruction publique.

L'auteur a compulsé les différentes publications, où se trouvent dissimulés les lois scolaires générales et les règlements spéciaux du Comité catholique. Il en a extrait toutes les dispositions que doivent connaître les instituteurs et les institutrices, pour remplir pertinemment leurs importantes fonctions.

Grâce à ce travail de compilation, très peu volumineux et bien coordonné, les personnes qui s'occupent de choses scolaires, à quelque titre que ce soit, pourront désormais se renseigner sans effort et surtout sans perdre un temps considérable à des recherches fastidieuses. Elles n'auront plus qu'à jeter un simple coup d'œil sur la table des matières qui complète heureusement cette publication.

Le Manuel de M. de Cazes renferme en outre tout un choix de formules à l'usage des officiers de l'enseignement public, les programmes d'études propres aux écoles académiques, modèles et élémentaires, et enfin les règlements relatifs aux examens pour l'obtention des différents brevets de capacité. S'adresser à l'auteur.

## REVUE DU MOIS

— Vendredi, le 2 du présent mois, Notre Très Saint-Père, le pape Léon XIII, entrera dans sa 90ème année. Nous conseillons à tous les instituteurs et à toutes les institutrices de rappeler ce fait aux enfants des écoles, et de faire ce jour-là, ou les jours suivants, une prière spéciale pour le Chef de l'Eglise.

— M. J.-C. Rivet, actuellement en Europe, est à organiser un grand pèlerinage Canadien à Paray-le-Monial, France. Les pèlerins se rendront aussi à Rome et à Lourdes. Le départ aura lieu au commencement de juin prochain. Pour informations, s'adresser au Dr A.-N. Rivet, 418, rue Rachel, Montréal.

— Les paroissiens de Saint-Ignace de Loyola ont fait leur soumission à leur évêque, et l'interdit qui avait frappé leur paroisse a été levé.

— Le gouvernement français a lâchement persécuté les Pères de l'Assomption, les vaillants publicistes que l'on sait. Toutes nos sympathies aux directeurs de la *Croix*, du *Noël*, des *Contemporains*, du *Cosmos*, du *Pèlerin* et du *Mois littéraire*.

— Il y a 10,129,627 de catholiques aux Etats-Unis.

— Le 19 février dernier, la communauté des Sœurs de la Providence de Montréal célébrait le centième anniversaire de son illustre fondatrice, la mère Gamelin.

A cette occasion, on vient de publier une *Vie de la vénérable mère Gamelin*. S. G. Mgr Bruchési, écrivant à la vénérable mère Marie-Antoinette, supérieure générale des Sœurs de la Providence, au sujet de cet ouvrage, dit :

« Ce livre arrive à son heure ; notre peuple, j'en suis assuré, lui fera, comme il a fait récemment au beau travail de madame Jetté, (1) le plus sympathique accueil ; et, de ces deux ouvrages il devra, ce me semble, tirer une conclusion : Dieu qui nous a aimés en nous donnant pour ancêtres ce que la France avait de plus généreux et de plus pur, a montré qu'il nous aimait toujours par le choix qu'il a fait de ces apôtres, pour continuer les œuvres si belles de nos origines sur les bords du Saint-Laurent. »

(1) *Vie de la vénérable mère d'Youville*. Nous avons déjà annoncé ce beau livre, bien que les éditeurs n'aient pas jugé à propos de nous en adresser un exemplaire.



## LE COIN DES ENFANTS

### L'enfant et la prière

Petits enfants à tête blonde,  
 Vous, dont l'âme est un encensoir,  
 Priez ! La prière est féconde.  
 Un enfant peut sauver le monde,  
 En joignant ses mains chaque soir.



### Récréation scientifique

#### ILLUSION DE LA GLACE BRISÉE

Tracer habilement sur une glace avec un morceau de *savon noir*, des traits imitant des brisures produites par un choc.

On peut ainsi causer un moment d'émoi aux personnes qui viendront se regarder dans ce miroir. On les rassurera ensuite en faisant disparaître toute trace de brisure au moyen d'un chiffon mouillé.

## Hygiène

### I

Pour être bien portant, il faut être propre. Si tu tiens à ta peau, nettoie-la.  
Le matin, à ton lever, lave-toi la tête, le cou, les bras, la poitrine. Fais-y ruisseler l'eau froide.

Ne crains pas l'eau froide.

D'abord c'est honteux, pour un enfant robuste, d'avoir peur de l'eau.

Ensuite, c'est une sottise. L'eau froide est ta meilleure amie : elle te donnera des joues roses, des bras vigoureux, une forte poitrine.

Elle fera de toi un vaillant petit homme.

Aime l'eau froide, si tu aimes la santé.

L'eau froide et l'air pur sont les deux meilleurs médecins.

### II

N'imites pas les enfants peureux, sots et sales, qui se lavent du bout des doigts, en trempant dans leur cuvette le coin de leur serviette.

Toi qui veux être courageux et fort, plonge ta tête dans la cuvette, même au plus fort de l'hiver.

Nettoie avec soin tes yeux, tes oreilles, ton cou.

Fais couler rapidement un peu d'eau sur tes épaules, tes bras, et ta poitrine. Es-suie-toi vivement et habille-toi sans flâner, pour ne pas t'enrhumer.

Puis lave et savonne tes mains et tes pieds.

Les pieds ont autant que les mains besoin d'être lavés tous les jours.

Ne manque pas un seul matin de le faire.

---

## Références utiles

**Compagnie Chinic, Québec.**—Ancienne maison Méthot, fondée en 1808. Marchands-quincailliers en gros et en détail. Fournisseurs ordinaires du clergé, des fabriques, des institutions religieuses et des maisons d'éducation. Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. Bon marché exceptionnel. Un seul prix. Invitation de correspondre.

**Librairie Sainte-Anne.**—J.-A. Langlais & Fils, Libraires-Éditeurs, 177, rue St-Joseph St-Roch et 35, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

*Pour les écoles.*—Nous avons en magasin, tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, Clercs St-Viateur, Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Lagacé et Cloutier.

Nous avons aussi toutes les autres fournitures d'écoles comprenant, papeterie, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant les séries de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du Département de l'Instruction Publique, que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'exposition de Chicago, une petite série en cinq cahiers gradués, pour les commençants, cette série se vend 45 cts la douzaine et est employée par plusieurs maisons d'éducation.

Nous gardons toujours en magasin un assortiment complet de globes terrestres, depuis 25 cts chaque jusqu'à \$20.00.

Nos prix et conditions de vente sont à la portée de tout le monde.

Correspondance sollicitée.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes envoyées par la malle.

**Arthur Lavigne & Cie.**—Nous recommandons particulièrement la maison Arthur Lavigne & Cie, éditeurs de musique et importateurs de pianos, orgues, violons, No 68, rue St-Jean, Québec. M. Lavigne est un artiste dont le bon goût et l'honnêteté sont connus. Si quelqu'un de nos lecteurs désire se procurer quelques articles relevant du commerce de la musique, qu'il s'adresse à la maison Lavigne, et il sera servi avec soin et diligence.

**Victor Lafrance, relieur, 4, rue Buade, Québec.**—Livres de comptes ; Reliures de luxe ; Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimé pour éditions.

**La Revue Canadienne.**—La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrées. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

**L'Union Franco-Canadienne**, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux malades : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Cais de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 ou \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.

**Oct. Plante & Fils.**—Les commissions scolaires et les communautés qui se proposent de construire quelque édifice scolaire peuvent s'adresser à la maison Oct Plante & Fils, électriciens et plombiers, No 160, rue St-Jean, Québec. M. Plante s'occupe depuis de nombreuses années d'installation de lumière électrique et d'appareils de chauffage, etc.

**Ed. Marcotte**, relieur et régleur, 28, Côte de la Montagne, Québec. Reliure spéciale pour *L'Enseignement Primaire*, propriété de chaque école.

**G. A. Lafrance**, relieur, 109, Côte de la Montagne, Québec. Cette maison, fondée en 1865, exécute toutes sortes d'ouvrages concernant la reliure, le réglage et la fabrication des livres blancs et cartes montées sur toile et vernies. Spécialités : reliure à tranche dorée et à tranche rouge sous or, ainsi que livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Conditions faciles.

**J.-E. Livernois.**—Importateur de produits pharmaceutiques et le seul fournisseur de l'Université Laval.—Entrepôts : Nos 43, 45, 47 et 49, rue Couillard.—Bureau : coin des rues St-Jean et Couillard, Haute-Ville, Québec. La maison Livernois a une réputation des plus enviabiles. Elle a remporté à la Chambre et tout récemment devant les tribunaux, des succès bien propres à établir la popularité, l'honnêteté et la puissance de cette maison. Nous recommandons fortement la maison Livernois à nos lecteurs et les priions de consulter la liste des prix que cet établissement publie chaque mois sur la couverture de *L'Enseignement Primaire*.

**A.-J. Caron.**—Les élèves de nos collèges et de nos couvents trouveront chez M. Caron, un choix complet de chaussures, claques, parles-sus en feutre et en drap claqués etc. La bonne qualité et le bon marché se trouvent chez M. A.-J. Caron, marchand de chaussures 58, rue St-Jean, Québec.—Téléphone 752.

### Ameublement scolaire

Rien ne doit être laissé au hasard dans l'ameublement d'une école. C'est pourquoi nous recommandons spécialement *The Canadian office and school furniture Co., Lt.* Pendant cinq années consécutives, cette maison a fourni les écoles publiques de Toronto. Elle vient de s'acquitter envers cette ville d'un contrat de \$5,500,000 pour pupitres fournis à ses écoles.

La commission scolaire de Moncton, N. B., lui a récemment donné un ordre pour 1100 pupitres. Les directeurs d'écoles et les professeurs de Montréal sont unanimes à dire que les fournitures d'école et de bureau de la Compagnie Canadienne de Preston sont les meilleures et les mieux faites.

Les prix de cette maison défient toute concurrence. Elle donne satisfaction à tout le monde.

Le pupitre **Ball-Bearing** que cette maison offre est solidement fait. Le banc qui y est adapté se baisse et se monte sans bruit.

Demandez le catalogue et adressez vos commandes à :

**The Canadian Office and School**

**Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.**

